



Assemblée générale

Distr. générale
17 novembre 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Point 134 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2024

Prévisions révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2024

Missions politiques spéciales

Groupe thématique III : bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions

Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

Bureau intégré des Nations Unies en Haïti

Vingt-quatrième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2024

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées concernant les chapitres 3 (Affaires politiques) et 36 (Contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2024 (A/78/6 (Sect. 3)/Add.7) pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). À cette occasion, il a reçu des informations complémentaires et des éclaircissements, ainsi que des réponses écrites datées du 2 novembre 2023.



II. Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

A. Contexte

2. Dans sa résolution [2690 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de mettre fin immédiatement au mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Il a prié le Secrétaire général de collaborer avec le Gouvernement de transition du Mali pour élaborer un plan de transfert des tâches de la MINUSMA, en tenant compte de la contribution éventuelle de l'équipe de pays des Nations Unies, de l'UNOWAS et d'autres parties prenantes, notamment à l'appui de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Conformément à cette demande, le 18 août 2023, le Secrétaire général a adressé une lettre au Président du Conseil de sécurité portant sur le plan de transfert des tâches de la Mission ([S/2023/611](#)). Comme cela est indiqué dans la lettre, les ressources nécessaires à l'UNOWAS qui ont été présentées à l'Assemblée générale pour 2024 étaient fondées sur l'hypothèse selon laquelle la MINUSMA mènerait toutes les activités liées au rôle de bons offices dans le pays, conformément à son mandat, notamment l'appui à la transition politique, aux élections et à l'application de l'Accord, tandis que l'UNOWAS se consacrerait à son rôle de bons offices dans un contexte régional. En raison de la fermeture de la MINUSMA, il faudra donc à l'UNOWAS des capacités et des moyens supplémentaires, afin de s'acquitter au Mali des fonctions qu'il remplit dans les autres pays relevant de son mandat, à savoir le rôle de bons offices et l'appui à la médiation, conformément à son mandat existant, tel qu'approuvé par le Conseil en janvier 2023 (voir [S/2023/70](#) et [S/2023/71](#)), et à la résolution [2690 \(2023\)](#) du Conseil mettant fin au mandat de la MINUSMA ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.7](#), par. 1). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, comme l'avait indiqué le Secrétaire général dans la lettre du 18 août ([S/2023/611](#)), et comme elles l'avaient réaffirmé au Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et Chef de l'UNOWAS, Leonardo Santos Simão, les autorités maliennes s'étaient engagées à coopérer davantage avec l'Organisation comme suite au retrait de la MINUSMA. Elles avaient également fait part de leur décision de privilégier un processus dirigé par le Mali, mais avaient précisé que les consultations se poursuivaient avec le chef de file, l'Algérie, et l'ONU. Comme pour tous les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, l'UNOWAS a notamment pour mandat d'apporter un soutien politique et un appui en matière de diplomatie préventive.

3. Au Mali, l'UNOWAS mènera toutes les activités liées à la diplomatie préventive et aux bons offices et fournira un soutien à la médiation politique, conformément à son mandat, y compris un soutien au processus de transition politique ainsi qu'aux élections de fin de transition, tout en continuant à se concentrer sur les aspects régionaux de son mandat de bons offices. Il pourra également prendre en charge d'autres tâches se rapportant directement au Mali, telles que l'appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, qui seront à déterminer en consultation avec les autorités maliennes, les autres parties signataires, les médiateurs internationaux et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En outre, il exercera ses bons offices avec les parties maliennes signataires afin de contribuer à atténuer la violence et les incertitudes entourant le retrait de la MINUSMA. Dans le contexte du coup d'État qui a eu lieu au Niger le 26 juillet et de l'instabilité politique qui s'est ensuivie, avec ses multiples conséquences régionales, l'UNOWAS aura également besoin de renforcer ses capacités pour mieux faire face à l'instabilité croissante dans la région. Il sera aussi l'acteur principal dans le soutien à l'action menée en faveur du retour à l'ordre

constitutionnel au Burkina Faso, en Guinée et au Niger (A/78/6 (Sect. 3)/Add.7, par. 7 et 8). Comme suite à ses questions, il a été répondu au Comité consultatif que le mandat actuel de l'UNOWAS lui permettait d'agir, en matière de prévention, dans toute la région, y compris au Mali, mais que personne au Bureau ne s'occupait spécialement de ce pays parce que les ressources précédemment demandées pour l'UNOWAS étaient fondées sur l'hypothèse que la MINUSMA continuerait d'exister.

B. Ressources nécessaires

4. Il est proposé de renforcer les effectifs du personnel civil de l'UNOWAS pour 2024 en créant sept postes (3 P-4 et 4 P-3), dont cinq au Bureau, à Dakar, et deux à la Division de l'Afrique de l'Ouest, qui relève de la structure partagée du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix basée à New York. Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux dépenses de personnel civil, conformément à la pratique budgétaire établie (ibid., par. 10 et 21). Le Comité consultatif s'est fait communiquer les définitions d'emploi des sept postes prévus.

5. Les cinq postes à pourvoir à Dakar sont les suivants. Un(e) spécialiste des questions politiques (P-4) surveillera, analysera et rendra compte régulièrement de la situation politique, socioéconomique et en matière de sécurité au Mali, assurera la coordination et facilitera l'échange d'informations pour assurer la cohérence des efforts déployés par la communauté internationale, en étroite collaboration avec les organisations régionales. Un(e) autre spécialiste des questions politiques (P-4) sera chargé(e) de surveiller et d'analyser la situation générale en matière de paix et de sécurité dans la région du Sahel, en particulier au Mali, d'en rendre compte et de formuler des avis en la matière, et assurera la liaison avec diverses initiatives en matière de sécurité et le suivi politique du cadre de paix au Mali. Un(e) spécialiste des questions politiques (P-3) suivra l'évolution de la situation au Mali et en rendra compte, évaluera la dynamique de conflits éventuels et les nouvelles menaces, suivra les faits nouveaux qui pourraient influencer sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation et le retour à l'ordre constitutionnel, et évaluera les implications au niveau régional, en mettant l'accent sur la région du Liptako-Gourma. Un(e) autre spécialiste des affaires politiques (P-3) fournira des analyses et des rapports détaillés afin d'éclairer le processus décisionnel de la mission et recommandera des mesures de prévention pour atténuer les conflits, suivra la situation au Burkina Faso et au Niger et en rendra compte, soutiendra l'action menée par la CEDEAO en matière de médiation et de diplomatie, se coordonnera avec les pays voisins et les organisations régionales pour élaborer des solutions concertées et facilitera la gestion des crises. Un(e) attaché(e) de liaison (P-3), au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, fournira des conseils spécialisés et un soutien technique sur les questions de coordination et assurera une liaison, à titre d'expert(e), avec les gouvernements de la région, la communauté diplomatique et les organisations régionales et internationales partenaires sur tous les aspects liés à la coordination et au protocole de déploiement des chefs de mission (ibid., par. 12 et 14 à 17).

6. Le Comité consultatif ayant demandé des précisions, il lui a été expliqué que 30 emplois opérationnels avaient été approuvés pour la Section des affaires politiques du Bureau pour 2023, auxquels il fallait ajouter 5 emplois administratifs. Le tableau des effectifs du groupe Sahel compte trois emplois : a) un spécialiste hors classe des questions politiques/chef d'équipe Sahel (P-5) ; b) un spécialiste des questions politiques (P-3) (officier(ière) traitant(e) pour le Burkina Faso) ; c) un spécialiste des questions politiques (P-3) (officier(ière) traitant(e) pour le Mali et la Mauritanie). Récemment, un spécialiste des affaires politiques (P-4) du Bureau du Chef de la

Section des affaires politiques a été temporairement détaché au groupe Sahel pour lui prêter assistance et faire office d'officier traitant pour le Niger. À New York, les titulaires d'un emploi de spécialiste hors classe des questions politiques (P-5) et d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-4) apportent un appui au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel. La Section des affaires politiques, dirigée par un administrateur général (D-1), est composée de groupes et d'équipes dirigées par des chefs de groupe ou d'équipe de la classe P-5 (qui rendent compte directement au D-1) ; parmi ces groupes et équipes figure l'équipe Sahel, dirigée par un chef d'équipe (P-5) et qui comprend deux emplois de spécialiste des affaires politiques (P-3). La possibilité de recourir à des administrateur(trice)s recruté(e)s sur le plan national a été étudiée par le passé, mais, en ce qui concerne le Mali, la situation politique et les conditions de sécurité très tendues mettraient de tels administrateurs dans des positions plus difficiles.

7. Pour ce qui est de la structure partagée du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, il est proposé de créer deux postes de spécialiste des questions politiques (1 P-4 et 1 P-3). Le (la) titulaire du poste P-4 fournira des services de soutien à l'UNOWAS à partir du 1^{er} juillet 2024, suivra et évaluera l'évolution de la situation politique au Mali et dans la région du Sahel central, formulera des stratégies politiques et donnera des conseils relatifs à l'alerte rapide et des options en matière de politiques ; il ou elle aura des activités de supervision, de conseil et d'appui. Le (la) titulaire du poste P-3 fournira des services de soutien à l'UNOWAS à partir du 1^{er} juillet 2024, entreprendra et mènera à bien des analyses politiques et des analyses de tendances approfondies sur le Sahel ; il ou elle sera le point de contact pour le Sahel et travaillera en collaboration avec l'UNOWAS et le Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel (ibid., par. 18 et 19). **Compte tenu des capacités actuelles du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, ainsi que de la structure globale de soutien existant à New York, le Comité consultatif estime que toute demande de soutien supplémentaire pour l'UNOWAS devrait s'accompagner d'une proposition de suppression des postes de la MINUSMA correspondants, les services prévus pouvant être fournis à ce stade par le personnel actuel ; il recommande de ne pas créer les deux postes de spécialiste des questions politiques (1 P-4 et 1 P-3) (voir également l'annexe II ci-dessous).**

Emplois vacants

8. Le Comité consultatif s'est fait communiquer une liste détaillée de tous les membres du personnel opérationnel de la Section des affaires politiques du Bureau, ainsi qu'une description de leurs fonctions et des informations sur la charge de travail et l'occupation des postes, d'où il est ressorti que quatre emplois étaient vacants dans cette section.

Dépenses opérationnelles

9. Le montant supplémentaire de 148 300 dollars demandé au titre des coûts opérationnels permettrait de couvrir les dépenses comme suit :

a) Voyages officiels : 88 100 dollars, devant servir à financer les voyages officiels entrepris par le Représentant spécial du Secrétaire général et le personnel de la Section des affaires politiques dans la sous-région pour effectuer des missions de bons offices au Mali et au Niger et soutenir l'action menée pour gérer les ramifications au Burkina Faso et en Guinée ;

b) Informatique et communications liées aux nouveaux postes : 52 900 dollars, devant financer l'achat de matériel informatique et de matériel de

communication (25 100 dollars) ; les services de télécommunication et de réseau (12 600 dollars) ; l'entretien du matériel informatique et du matériel de communication et les services d'appui connexes (12 600 dollars) ; les logiciels, licences et redevances (2 600 dollars) ;

c) Fournitures, services et matériel divers : 7 300 dollars, servant à couvrir le fret, y compris les opérations de transit et les frais connexes relatifs à l'acquisition de matériel informatique et de matériel de communication (A/78/6 (Sect. 3)/Add.7, par. 22).

10. Le Comité consultatif s'est fait communiquer des informations sur les dépenses au 30 septembre 2023, ainsi qu'une ventilation détaillée des dépenses opérationnelles supplémentaires prévues (voir l'annexe I ci-dessous). À la rubrique Voyages officiels, les dépenses au 30 septembre s'élevaient à 707 600 dollars alors que le montant des crédits ouverts était de 774 200 dollars. Le montant initial des ressources prévues pour 2024 était de 789 300 dollars et un montant supplémentaire de 88 100 dollars est demandé. **Compte tenu des dépenses engagées et des ressources prévues pour 2024, le Comité consultatif recommande de réduire de 10 % (8 800 dollars) le montant supplémentaire demandé au titre des voyages officiels.**

III. Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

A. Contexte

11. Dans sa résolution 2694 (2023), le Conseil de sécurité a chargé la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie de surveiller et de vérifier la mise en œuvre du cessez-le-feu tel qu'il est décrit dans l'Accord de cessez-le-feu bilatéral, national et temporaire entre le Gouvernement de la République de Colombie et l'Armée de libération nationale (Deuxième Accord de Cuba) et, à cette fin, a autorisé jusqu'à 68 observateurs internationaux supplémentaires par rapport à l'effectif actuel de la Mission, ainsi qu'une composante civile suffisante, compte étant tenu, si possible, des ressources existantes (ibid., par. 2).

12. Il est prévu que le mandat soit exécuté en trois temps, comme suit :

a) Le 2 août 2023, l'adoption de la résolution 2694 (2023) du Conseil de sécurité a lancé la première phase, les ressources existantes étant utilisées pour commencer les opérations, notamment le recrutement progressif, en août et septembre, des Volontaires des Nations Unies nécessaires ;

b) La deuxième phase devrait durer deux mois (octobre et novembre 2023). Elle comprend le déploiement des Volontaires des Nations Unies, le recrutement de la moitié des observateurs internationaux aux niveaux régional et local et des visites initiales dans les lieux de réunion hautement prioritaires pour le Mécanisme de surveillance et de vérification qui ont été convenus par les parties à La Havane ;

c) La troisième phase (pleine capacité opérationnelle), en décembre 2023 et janvier 2024, consistera à déployer les observateurs internationaux restants dans les différentes bases d'opérations de la zone de la mission. Un hélicoptère supplémentaire sera nécessaire pour mener à bien les tâches de vérification du cessez-le-feu dans les zones reculées et devrait être opérationnel pendant cette phase, ce qui permettra aux ressources actuelles de la Mission de reprendre leurs activités normales relatives à d'autres tâches prescrites (ibid., par. 24). Le Comité consultatif ayant demandé des précisions, il lui a été expliqué que la mise en œuvre du nouveau mandat était liée à la vérification du cessez-le-feu de 180 jours prévu dans le Deuxième Accord de Cuba. Les parties ont également décidé que le cessez-le-feu pourrait être prolongé d'un

commun accord, auquel cas les activités de vérification de la Mission devraient se poursuivre pendant toute la durée du cessez-le-feu.

13. Des représentants de toutes les parties sont déjà installés, dans des locaux partagés, au quartier général de la Mission à Bogota, le but étant de favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle. Pour soutenir ces activités, la Mission met à contribution le personnel en place, mais la situation n'est pas viable car ces membres du personnel ne peuvent pas accomplir les tâches liées à d'autres parties du mandat. Par ailleurs, la plupart des activités relatives au Mécanisme de surveillance et de vérification se dérouleront en dehors de Bogota. Les parties ont convenu d'un mécanisme de surveillance et de vérification à l'échelle nationale, ainsi que de 9 mécanismes régionaux et de 22 mécanismes locaux. Les équipes seront basées dans les bureaux régionaux existants et se rendront régulièrement et selon les besoins dans les endroits reculés où auront lieu la surveillance et la vérification du cessez-le-feu. Les équipes de la Mission devront se rendre dans ces endroits par la route ou par hélicoptère, rester sur place pendant trois à quatre jours pour y mener les activités de surveillance et de vérification, puis retourner à leur base. En outre, la Mission mènera des activités de formation et de sensibilisation du public et collaborera avec des organisations de la société civile. À chaque fois que l'équipe mobile se déplacera par la route, elle devra voyager dans deux véhicules, chacun transportant deux personnes, comme l'exige le Département de la sûreté et de la sécurité ; les équipes mobiles seront donc composées de quatre personnes au minimum. Lorsque l'équipe se déplacera par hélicoptère, s'il est impossible d'accéder au lieu de réunion par la route ou si l'on estime que cela prendrait trop de temps, l'hélicoptère déposera l'équipe, composée de quatre personnes au minimum, et reviendra la chercher trois jours plus tard. Le nombre d'endroits accessibles uniquement par hélicoptère variera dans l'année en fonction de l'état des routes et des conditions météorologiques (ibid., par. 27 à 30).

14. Le Comité consultatif a précédemment donné son assentiment à des engagements de dépenses d'un montant de 3 624 900 dollars, déduction faite des contributions du personnel (montant brut : 3 703 400 dollars) afin que la Mission dispose des ressources nécessaires, pendant le reste de l'année 2023, pour appliquer la résolution 2694 (2023) du Conseil de sécurité, ce montant étant censé couvrir les dépenses afférentes à 68 observateurs internationaux, 38 membres du personnel civil et 50 Volontaires des Nations Unies, ainsi que les dépenses opérationnelles.

B. Ressources nécessaires

15. Il est proposé de renforcer l'effectif des observateurs internationaux et du personnel civil de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie pour 2024 en lui ajoutant 68 observateurs internationaux et 88 postes et emplois (1 P-3, 1 P-2, 6 agent(e)s du Service mobile, 14 administrateur(trice)s recruté(e)s sur le plan national, 16 agent(e)s locaux(ales), 43 Volontaires des Nations Unies recruté(e)s sur le plan international et 7 Volontaires des Nations Unies recruté(e)s sur le plan national). Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux dépenses de personnel militaire et de personnel civil, conformément à la pratique budgétaire établie (ibid., par. 40, 77 et 78).

16. En ce qui concerne le Bureau des affaires politiques, il est proposé de créer un poste d'attaché(e) de liaison (P-3) pour assurer la liaison entre les parties au cessez-le-feu et soutenir une circulation constante de l'information entre celles-ci et pour faciliter l'action menée par le Mécanisme de surveillance et de vérification pour prévenir et traiter immédiatement tout incident. Le (la) titulaire tiendra la direction de la Mission informée des faits nouveaux relatifs au cessez-le-feu et supervisera la

compilation des informations nécessaires à l'établissement des rapports. Il est également proposé de créer deux postes d'attaché(e) de liaison (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) afin de fournir une analyse, une validation et un suivi appropriés des informations recueillies par les équipes de surveillance sur le terrain (ibid., par. 46 et 47).

17. Pour ce qui est des bureaux régionaux, il est proposé de créer 40 emplois d'attaché(e) de liaison (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international). Il faudra à la Mission du personnel supplémentaire sur le terrain pour surveiller le cessez-le-feu au niveau local, dans les zones où les parties ont accepté d'établir des antennes locales du Mécanisme de surveillance et de vérification. La Mission a déterminé qu'il fallait créer 26 équipes de surveillance et créer des équipes mixtes, composées de personnel civil et d'observateurs militaires, dont des Volontaires des Nations Unies, afin de renforcer le processus de surveillance, de veiller à la bonne mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et de fournir à la fois du personnel civil et des observateurs militaires, qui assureront les contacts avec les parties au cessez-le-feu et la population civile. Il est aussi proposé de créer 11 postes d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), à savoir un poste dans chacun des neuf bureaux régionaux et chacune des deux antennes de la Mission. Le plus grand volume d'informations devra être évalué et communiqué au quartier général de la Mission, tâches que les effectifs actuels ne pourront pas assumer à eux seuls (ibid., par. 48 à 50).

18. S'étant fait communiquer des informations à ce sujet, le Comité consultatif a été informé que les hypothèses budgétaires étaient fondées sur la nécessité de disposer de 26 équipes pour les activités liées au cessez-le-feu dans l'ensemble du pays (9 sites régionaux et 22 sites locaux du Mécanisme de surveillance et de vérification). Chaque équipe comprendrait un Volontaire des Nations Unies et deux observateurs internationaux. En outre, pour épauler les équipes essentielles dont l'ampleur et la charge de travail seraient plus importantes que celles d'autres équipes, il faudrait probablement deux Volontaires des Nations Unies au lieu d'un, ce qui portait à 40 le nombre total prévu d'emplois supplémentaires d'attaché(e) de liaison (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international). Afin de garantir que la Mission dispose à la fois des compétences civiles et des compétences militaires nécessaires et de montrer un exemple de coopération civilo-militaire aux parties au cessez-le-feu et à la population civile, il faudrait ajouter au moins un(e) Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international dans chaque équipe de surveillance, dans l'intérêt du bon fonctionnement et de l'image de ces équipes. Étant donné qu'une grande partie de la population colombienne, en particulier dans les zones rurales, n'avait qu'une confiance limitée dans les représentants des forces armées (quel que soit le pays qu'ils représentaient), il importait d'assurer une représentation civile suffisante au sein des équipes de surveillance. Le Comité a également été informé qu'en 2023, il y aurait 141 emplois de Volontaires des Nations Unies dans la Mission.

19. Le Comité consultatif prend note de l'idée de créer des équipes mixtes, mais il n'est pas entièrement convaincu que 40 emplois d'attaché(e) de liaison soient justifiés, compte tenu des capacités existantes et des emplois vacants au sein de la Mission, ainsi que des gains d'efficacité qui devraient être réalisés. Prenant acte des hypothèses budgétaires fondées sur la mise en place de 9 sites régionaux et de 22 sites locaux pour le Mécanisme de surveillance et de vérification, il recommande que soient créés à la place 31 emplois d'attaché(e) de liaison (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international) (voir également par. 64 ci-dessous). En ce qui concerne les 11 postes d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1^{re} classe), il est d'avis que les neuf bureaux régionaux pourraient couvrir les deux antennes et recommande donc la création de 9 postes

d'attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).

20. En ce qui concerne la Section de la sécurité, il est proposé de créer un poste d'agent(e) de sécurité (Service mobile) chargé(e) de coordonner toutes les politiques et procédures de sûreté et de sécurité approuvées et mises en œuvre par le système de gestion de la sécurité des Nations Unies en Colombie, afin de permettre au personnel de la Mission de se déplacer et de s'acquitter de ses fonctions prévues dans le nouveau mandat. Il est également proposé de créer sept postes d'assistant(e) de sécurité sur le terrain [agent(e) local(e)] pour soutenir les missions officielles sur le terrain du point de vue de la sûreté et de la sécurité et dont les titulaires seront chargés d'engager un dialogue avec les forces de sécurité locales, de gérer les risques de sécurité et de contribuer à la mise en œuvre efficace et au respect des politiques et procédures dans la zone de responsabilité (A/78/6 (Sect. 3)/Add.7, par. 51 et 52).

21. Pour ce qui est de l'appui à la Mission, il est proposé de créer un poste d'assistant(e) des opérations aériennes [agent(e) local(e)] pour répondre aux besoins opérationnels prévus dans le cadre du mandat élargi. Il est proposé d'augmenter la capacité aérienne actuelle de la Mission d'un hélicoptère, qui serait déployé à Medellín, nouvelle base d'opérations aériennes dont la création nécessite le déploiement de personnel supplémentaire pour la faire fonctionner. Il est également proposé de créer un emploi de contrôleur(se) en vol (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national) pour faire face à l'augmentation de la charge de travail, coordonner les vols et les passagers, préparer les manifestes de répartition et les avis de missions aériennes, contrôler le ravitaillement en carburant, assurer la coordination avec les parties prenantes et rédiger des rapports opérationnels. Il est proposé en outre de créer un poste d'assistant(e) de sécurité aérienne [agent(e) local(e)], dont le (la) titulaire sera chargé(e) de la surveillance et du suivi des activités de certification de la sécurité, de la promotion de la sécurité et de la sensibilisation à la sécurité, de la préparation des indicateurs d'estimation des risques et de la liaison avec les autorités locales. Le nombre d'activités de certification de la sécurité aérienne augmentera de 36 %, passant de 250 à 340, augmentation que le membre du personnel actuel ne peut assumer (ibid., par. 53 à 55).

22. Il est proposé de créer un emploi d'assistant(e) aux entrepôts (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national) au Groupe de la gestion centralisée des stocks afin de garantir que les biens attendus seront livrés au bon moment, au bon endroit et dans la quantité voulue, et de veiller à ce que ceux-ci parviennent intacts aux destinataires et soient enregistrés sur les plateformes qui conviennent, l'objectif étant de garantir une bonne tenue des registres. Il est également proposé de créer, au Groupe du génie, un poste d'assistant(e) ingénierie [agent(e) local(e)] dont le ou la titulaire sera chargé(e) d'évaluer les espaces de bureaux dans les sites existants et de déterminer si les locaux des nouveaux sites conviennent pour les tâches liées au mandat supplémentaire, ainsi que de suivre les travaux de construction tels que l'adaptation des bureaux (ibid., par. 56 et 57). Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé qu'il y avait actuellement trois assistants ingénierie, basés à Bogota.

23. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques (agent(e) du Service mobile) afin de renforcer la reprise après sinistre et la préparation opérationnelle, et un poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques [agent(e) local(e)] dont le (la) titulaire servira de premier point de contact pour l'ensemble du personnel nouveau et sera responsable du stockage et des entrées et sorties des actifs informatiques. Il est également proposé de créer deux emplois d'assistant(e) aux systèmes informatiques, à Bogota (1 Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international) et à Cúcuta (1 Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan

national) : le (la) titulaire du premier emploi fournira un soutien technique au quartier général de la Mission et au personnel entrant, l'autre s'occupera du centre de Cúcuta (ibid., par. 58 à 61). **Compte tenu des capacités existantes et des capacités prévues, ainsi que des postes et emplois vacants au sein de la Mission, le Comité consultatif recommande de ne pas créer un poste d'assistant(e) aux systèmes informatiques (agent(e) du Service mobile).**

24. Il est proposé de créer un poste de spécialiste des achats (adjoint(e) de 1^{re} classe (P-2) au Groupe des achats pour mener des études de marché et chercher des fournisseurs, planifier les achats pour les projets qui lui ont été confiés, établir les appels à soumissionner, évaluer les offres, les propositions et les devis pour s'assurer de leur compétitivité, de leur qualité et de leur conformité aux exigences énoncées, négocier les contrats et gérer toutes les modifications successives (avenants et changements) des accords (ibid., par. 62).

25. En ce qui concerne le Groupe des ressources financières, des résultats et de la gestion des risques, il est proposé de créer un poste d'assistant(e) au budget et aux finances (Service mobile), dont le (la) titulaire sera responsable de la petite caisse et du compte d'avances temporaires de la Mission, tiendra à jour les opérations bancaires en contrôlant chaque jour les transactions dans la banque attitrée, assurera une fonction Services aux clients et effectuera des traitements par lots pour les paiements au personnel et aux tiers (ibid., par. 63).

26. Au Groupe des ressources humaines, du fait de l'arrivée de 68 observateurs supplémentaires, il est proposé de créer un poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Service mobile) et un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international) pour renforcer le Groupe de manière qu'il puisse exécuter les formalités d'entrée en fonctions des observateurs supplémentaires et pourvoir les vacances de poste plus rapidement et de manière ordonnée. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) chargé(e) des voyages [agent(e) local(e)] pour aider l'équipe chargée des voyages à faire face au volume élevé de demandes d'autorisation de voyage et de factures afférentes aux voyages qui devront être traitées en raison de l'augmentation du nombre de membres du personnel découlant du nouveau mandat (ibid., par. 64 et 65). **Compte tenu des capacités existantes en matière de ressources humaines et du caractère temporaire des fonctions prévues pour les observateurs supplémentaires, le Comité consultatif recommande de ne pas créer un poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Service mobile).**

27. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) à la gestion des carburants (Service mobile) au Groupe des approvisionnements essentiels pour faire face à l'augmentation du parc automobile et de la flotte aérienne de la Mission. Le (la) titulaire sera responsable de la gestion du budget relatif à l'approvisionnement en carburant, veillera au respect des lignes directrices en matière de gestion des carburants et vérifiera, validera et traitera les factures en vue de leur paiement (ibid., par. 66).

28. Il est proposé de créer, dans l'équipe médicale, un poste d'assistant(e) administratif(tive) [agent(e) local(e)] dont le ou la titulaire sera chargée(e) de veiller à ce que les observateurs indépendants et le personnel civil entrant puissent accéder aux installations médicales dans les nouveaux sites, et de contrôler et de suivre les risques dans le cadre de la santé au travail. Le tableau d'effectifs de l'équipe médicale de la Mission comporte trois postes (1 médecin (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et 2 assistants médicaux [agent(e) local(e)]) (ibid., par. 67).

29. Au Groupe de l'appui à la mission, il est proposé de créer quatre emplois d'assistant(e) au soutien logistique (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le

plan national). Les quatre personnes en question seront basées dans le Groupe de l'appui à la mission et les bureaux régionaux de Cali, Cúcuta et Medellín, afin de permettre à la Mission de faire face à l'augmentation de la charge de travail (200 heures supplémentaires par semaine) dans le cadre du nouveau mandat élargi relatif au cessez-le-feu (ibid., par. 68). **Compte tenu des capacités existantes, le Comité consultatif recommande de ne pas créer un emploi d'assistant(e) au soutien logistique (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan national).**

30. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)] au Groupe du contrôle des mouvements pour appuyer les mouvements de personnel et de fret par voie aérienne, routière et fluviale dans la zone de la mission, notamment dans les nouveaux sites (ibid., par. 69).

31. Il est proposé de créer un poste d'assistant(e) (analyse des données) [agent(e) local(e)] à la Cellule de la performance de la chaîne d'approvisionnement, pour soutenir et contrôler les indicateurs clés, fournir des informations et analyser les résultats de la Mission par rapport aux points de référence et aux objectifs établis. Le (la) titulaire du poste traitera entre 30 et 40 rapports supplémentaires par mois concernant les nouvelles exigences du mandat relatif au cessez-le-feu (ibid., par. 70).

32. En ce qui concerne la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, il est proposé de créer un poste de logisticien(ne) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont le (la) titulaire sera chargé(e) de l'exécution, du suivi et du contrôle de tous les aspects de la chaîne d'approvisionnement intégrés sur la base de processus de bout en bout. Cela comprend les achats, la préparation des espaces nécessaires, la distribution des fournitures et le déploiement du personnel, l'examen des factures, la certification des paiements et d'autres services relevant de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (ibid., par. 71).

33. Il est proposé de créer un emploi d'assistant(e) (gestion du matériel) (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international) dans l'Équipe de la gestion du matériel. Le (la) titulaire du poste sera chargé(e) des effectifs et des moyens nouveaux, et mènera des activités de vérification physique dans les sites régionaux et sous-régionaux (ibid., par. 72). **Compte tenu des capacités existantes, le Comité consultatif recommande de ne pas créer un emploi d'assistant(e) (gestion du matériel) (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international).**

34. Au Groupe des transports, il est proposé de créer deux postes d'assistant(e) aux transports [1 agent(e) du Service mobile et 1 agent(e) local(e)] afin de renforcer les opérations de gestion du parc automobile de la Mission. Le (la) titulaire du poste d'assistant(e) aux transports (agent(e) du Service mobile) superviserait le parc automobile, coordonnerait la fourniture des ressources en matière de transport et élaborerait, coordonnerait et promouvoir les programmes de sensibilisation à la sécurité de la Mission et les campagnes de conduite prudente. Le (la) titulaire du poste d'assistant(e) aux transports [agent(e) local(e)] serait chargé(e) de l'entretien du parc automobile et superviserait la réparation et l'entretien des véhicules du parc automobile de l'ONU et gèrerait le contrat d'entretien. Le parc automobile de la Mission augmentera de 58 véhicules d'ici à janvier 2024 (ibid., par. 73 à 76). **Compte tenu des capacités existantes, le Comité consultatif recommande de ne pas créer un poste d'assistant(e) aux transports (agent(e) du Service mobile).**

Emplois vacants

35. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que 119 emplois étaient vacants dans la Mission et que des procédures de recrutement avaient été lancées pour pourvoir 99 d'entre eux. Il a reçu une liste détaillée de ces

emplois, ainsi que des informations sur l'état d'avancement des recrutements correspondants.

Dépenses opérationnelles

36. Des ressources supplémentaires d'un montant de 10 055 100 dollars sont demandées au titre des dépenses opérationnelles et seraient réparties comme suit :

a) Voyages officiels : 396 700 dollars devant financer les voyages à l'intérieur de la mission des observateurs internationaux et du personnel civil des équipes de surveillance chargées de contrôler la mise en œuvre du cessez-le-feu, ainsi que les voyages du personnel d'appui à la mission ;

b) Installations et infrastructures, principalement au titre de la location d'espaces de bureaux supplémentaires dans les sites existants de la Mission, ainsi que de celle de nouveaux espaces de bureaux : 1 396 200 dollars devant permettre de couvrir l'achat de fournitures d'ingénierie (800 dollars), de matériel d'hébergement et de réfrigération (200 dollars), de générateurs et de matériel électrique (400 dollars), de matériel de bureau et autre matériel (100 dollars) et de matériel de sûreté et de sécurité (3 700 dollars) ; la location de locaux (1 129 000 dollars) ; les services de sécurité (216 400 dollars) ; la papeterie et les fournitures de bureau (7 700 dollars) ; l'achat de carburants et de lubrifiants (33 200 dollars) ; l'achat de fournitures sanitaires et d'articles de nettoyage (4 800 dollars) ;

c) Transports terrestres à l'appui des déplacements par voie terrestre des équipes de surveillance : 1 994 600 dollars devant permettre de couvrir la location de 58 véhicules destinés à soutenir le mandat élargi (1 810 300 dollars) ; l'assurance responsabilité civile (48 000 dollars) ; l'achat de carburants et de lubrifiants (136 300 dollars) ;

d) Opérations aériennes : 3 002 900 dollars, qui serviraient à financer la location et l'exploitation d'un hélicoptère supplémentaire (2 417 900 dollars), les services (y compris les services d'assistance au sol et le système de suivi par satellite) (302 900 dollars), les indemnités de subsistance du personnel navigant (21 900 dollars), les carburants et lubrifiants (251 700 dollars) et l'assurance responsabilité civile (8 500 dollars), afin de fournir des services de transport aérien au personnel de la Mission pour l'aider à mener les activités supplémentaires prescrites ;

e) Informatique et communications compte tenu de l'augmentation de la superficie des bureaux et de l'augmentation proposée de l'effectif de la Mission : 1 592 700 dollars, devant permettre de financer l'achat de matériel informatique et de matériel de communication (775 000 dollars), les services de télécommunication et de réseau (453 700 dollars), l'entretien du matériel informatique et du matériel de communication et les services d'appui (71 800 dollars), les pièces détachées (11 200 dollars), les logiciels, licences et redevances (24 200 dollars) et les services d'information et de publication (256 800 dollars) ;

f) Santé : 176 600 dollars qui couvriraient l'acquisition de matériel médical (1 600 dollars) et les services médicaux (175 000 dollars) ;

g) Fournitures, services et matériel divers : 1 495 400 dollars, qui couvriraient les éléments suivants : le fret, y compris les opérations de transit et les frais connexes relatifs à l'expédition de matériaux et de fournitures (99 400 dollars) ; la fourniture de services de facilitation de réunions pour trois ou quatre jours d'activités de surveillance et de vérification dans des zones reculées avant que les équipes ne retournent à leur base et la réservation de salles de réunion dans des hôtels pour servir d'espace de bureau dans des zones reculées de la Colombie où l'offre d'espaces de bureau en tant que tels est limitée (1 384 100 dollars) ; les services

contractuels (11 900 dollars) (ibid., par. 79). Comme suite à ses questions, le Comité a été informé qu'au 6 octobre 2023, les crédits ouverts avaient été utilisés à 81,9 % (hors engagements autorisés), et qu'il était prévu qu'ils le soient à 99 % d'ici décembre.

37. Dans un rapport précédent, le Comité consultatif a fait part de son intention d'examiner les dépenses opérationnelles de la Mission dans le rapport sur les prévisions révisées (A/78/7/Add.4, par. 8). Il s'est fait communiquer des informations sur les dépenses au 30 septembre 2023, ainsi qu'une ventilation détaillée des dépenses opérationnelles supplémentaires prévues (voir annexe I ci-dessous).

38. À la rubrique Voyages officiels, les dépenses au 30 septembre s'établissaient à 1 460 500 dollars alors que le montant des crédits ouverts s'élevait à 1 425 600 dollars et celui des engagements autorisés à 253 800 dollars. En 2022, les dépenses s'étaient établies à 1 840 800 dollars et le montant des crédits ouverts, à 1 495 600 dollars. Le montant initial des ressources demandées pour 2024 était de 1 878 000 dollars et un montant supplémentaire de 396 700 dollars est demandé. **Le Comité consultatif compte que des efforts supplémentaires seront faits pour utiliser d'autres moyens de communication et recommande une réduction de 15 %, soit 59 500 dollars, des ressources demandées au titre des voyages officiels.**

39. En ce qui concerne les transports terrestres, le Comité consultatif a été informé, comme suite à ses questions, que les 58 véhicules supplémentaires qui étaient demandés tenaient à la nécessité de répondre aux besoins opérationnels des patrouilles requises par le mandat élargi de la Mission. Ce nombre est calculé en partant de l'hypothèse que 156 personnes devraient être déployées dans 9 bureaux régionaux et 22 bureaux locaux, ce qui nécessiterait au moins un véhicule par site pour les 9 bureaux régionaux et deux véhicules pour chacun des 22 bureaux locaux, conformément aux règles de sécurité relatives aux destinations des patrouilles. Une réserve de cinq véhicules est prévue pour que les opérations ne soient pas perturbées pendant les périodes d'immobilisation pour réparation ou entretien. La Mission a choisi la location parce qu'elle évite les coûts initiaux et offre plus de flexibilité, permettant une adaptation rapide à l'évolution des besoins sans engagements à long terme, à la différence de l'achat, qui suppose en outre des dépenses supplémentaires, afférentes aux ateliers et aux entrepôts, par exemple. La location permettrait de disposer de véhicules d'ici à la fin de l'année 2023 pour l'exécution du mandat élargi. L'achat ne permettrait pas de respecter ce calendrier. Les dépenses engagées au 30 septembre au titre de la location de véhicules s'élevaient à 2 904 800 dollars, contre des crédits ouverts d'un montant de 2 569 100 dollars, auxquels s'ajoutaient des engagements autorisés d'un montant de 519 600 dollars pour les transports terrestres. Les dépenses liées à la location de véhicules s'étaient établies à 1 896 300 dollars en 2022, les crédits ouverts étant de 2 916 900 dollars. Le montant initial des ressources demandées pour 2024 était de 2 739 500 dollars et un montant supplémentaire de 1 810 300 dollars est demandé. **Compte tenu de l'évolution des dépenses et des ressources prévues pour 2024, le Comité consultatif recommande une réduction de 20 %, soit 362 100 dollars, du montant supplémentaire demandé au titre de la location de véhicules. Le Comité recommande également que soit réalisée une analyse coûts-avantages des modèles de location et d'achat, ainsi que des modèles hybrides, compte tenu des tarifs actuels, et que les résultats de cette analyse soient présentés dans le prochain projet de budget-programme pour les missions politiques spéciales. À cet égard, il encourage la Mission à étudier la possibilité de récupérer des véhicules de missions en phase de réduction des effectifs, comme la MINUSMA, le cas échéant.**

40. En ce qui concerne les opérations aériennes, comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que la Mission exploitait actuellement deux

hélicoptères : deux Bell 412, fabriqués par Bell Helicopter Textron et appartenant à HELISTAR SAS, une société colombienne établie à Bogota. Les hélicoptères sont stratégiquement basés à Cali et à Villavicencio, qui sont les principales bases opérationnelles, le but étant de couvrir le plus de territoire possible aux fins de l'exécution des tâches prescrites et des opérations de la Mission. Ils ont commencé à être utilisés en novembre 2022. Le nombre moyen d'heures de vol varie de 43 à 45 heures par mois. Le nombre total d'heures prévu pour les deux hélicoptères dans le budget de 2023 était de 960 heures, dont la Mission avait utilisé environ 86 % à la fin de septembre 2023. Compte tenu de cette tendance, la Mission prévoit que le taux d'utilisation sera de 110 % d'ici à la fin de l'année. La surutilisation de ces deux hélicoptères tient principalement aux tâches supplémentaires liées au nouveau mandat de la Mission. Les coûts annuels de location s'élèvent à 2,0 millions de dollars par hélicoptère, sans compter le coût des heures de vol, qui est de 735 dollars par heure, soit un coût total prévu de 2,4 millions de dollars. Le Comité a également été informé que l'hélicoptère supplémentaire permettrait à la Mission de mieux faire face à des situations complexes et de mener des opérations dans des zones reculées dans les meilleurs délais. Cet appareil serait stratégiquement situé à Medellin pour répondre aux besoins supplémentaires en matière d'appui des régions de Norte Santander, Chocó et Antioquia, où se trouvent un grand nombre de membres de l'Armée de libération nationale et qui sont géographiquement éloignées des principales bases opérationnelles (Villavicencio et Cali) des deux hélicoptères constituant les moyens aériens existants. Le nouvel hélicoptère demandé répond donc à la nécessité d'appuyer l'exécution des tâches supplémentaires et de transporter le personnel devant soutenir le mandat élargi. Medellin est stratégiquement située entre deux des principales zones d'opérations critiques, à savoir les régions de Norte Santander et de Chocó. Il est prévu que l'appareil supplémentaire assure 45 heures de vol de plus par mois (540 heures de plus par an). Le nombre de sorties est difficile à déterminer, mais la Mission estime que plus de 60 sorties supplémentaires par mois seront nécessaires. En raison de la topographie de la Colombie, la Mission doit déplacer les appareils pour partir de différents endroits, ce qui peut l'empêcher de répondre rapidement aux besoins dans des zones reculées. Il n'y a pas de capacités d'appui connues dans ces zones, et les compagnies aériennes ou les opérateurs privés n'y ont pas d'activités, ce qui s'ajoute au mauvais état du réseau routier et à la particularité de la géographie colombienne. La Force publique (forces militaires et police nationale) s'occupe de ce qui touche aux garanties de sécurité pour toutes les opérations aériennes, la manutention au sol et d'autres types de services étant normalement assurés par le personnel de la Mission, principalement le contrôleur en vol, à bord des appareils, qui est chargé d'aider l'équipage et le personnel des Nations Unies et de répondre à leurs besoins. Aucun autre soutien sur place ne sera nécessaire, étant donné qu'il est impossible d'en obtenir dans la plupart des sites en question, de sorte qu'aucune mise en attente n'est autorisée, sauf en cas de nécessité absolue. Si la demande d'un hélicoptère supplémentaire n'est pas approuvée, il n'y aura pas besoin de personnel supplémentaire pour le Groupe des transports aériens. Au 30 septembre, les dépenses engagées au titre des opérations aériennes s'élevaient à 7 066 000 dollars alors que les crédits ouverts étaient de 7 316 900 dollars et le montant des engagements autorisés, de 314 900 dollars. En 2022, les dépenses se sont établies à 5 899 000 dollars et le montant des crédits ouverts, à 8 041 000 dollars. Le montant des ressources demandées pour 2024 s'élève à 8 090 000 dollars, et un montant supplémentaire de 3 002 900 dollars est demandé pour la location et l'exploitation du nouvel hélicoptère. **Compte tenu des délais de mobilisation et de l'incertitude entourant le nombre de sorties et le nombre d'heures de vol de l'hélicoptère supplémentaire, ainsi que de l'évolution des dépenses et des ressources prévues, le Comité consultatif estime que des gains d'efficacité pourraient être réalisés et recommande une réduction de 20 %, soit 600 600 dollars, du montant**

supplémentaire demandé pour 2024 au titre de la location et de l'exploitation d'hélicoptères.

41. À la rubrique Informatique et communications :

a) Services de télécommunication et de réseau : les dépenses au 30 septembre s'élevaient à 677 700 dollars (montant des crédits ouverts : 1 206 900 dollars), les dépenses de 2022 s'établissant à 524 800 dollars (montant des crédits ouverts : 1 020 200 dollars). Le montant initial des ressources prévues pour 2024 était de 730 400 dollars et un montant supplémentaire de 453 700 dollars est demandé. **Compte tenu des dépenses engagées, le Comité consultatif recommande de réduire de 15 % (68 100 dollars) le montant supplémentaire demandé au titre des services de télécommunication et de réseau ;**

b) Services d'information et de publication : les dépenses au 30 septembre s'élevaient à 67 200 dollars, contre des crédits ouverts de 614 600 dollars, les dépenses de 2022 s'étant établies à 40 200 dollars, contre des crédits ouverts de 446 900 dollars. Le montant initial des ressources prévues pour 2024 était de 100 000 dollars et un montant supplémentaire de 256 800 dollars est demandé. **Compte tenu des dépenses engagées, le Comité consultatif recommande une réduction de 15 % (38 500 dollars) du montant supplémentaire demandé au titre des services d'information et de publication.**

42. À la rubrique Fournitures, services et matériel divers, les dépenses au 30 septembre s'élevaient à 933 300 dollars, contre des crédits ouverts de 1 834 100 dollars, les dépenses de 2022 s'étant établies à 999 200 dollars, contre des crédits ouverts de 1 972 900 dollars. Le montant initial des ressources prévues pour 2024 était de 1 398 600 dollars et un montant supplémentaire de 1 495 400 dollars est demandé. **Compte tenu des dépenses engagées et des ressources prévues pour 2024, le Comité consultatif recommande une réduction de 20 % (299 100 dollars) du montant supplémentaire demandé au titre des fournitures, des services et du matériel divers.**

IV. Bureau intégré des Nations Unies en Haïti

A. Contexte

43. Par sa résolution [2692 \(2023\)](#), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) jusqu'au 15 juillet 2024 et décidé de porter les effectifs du groupe du Bureau chargé des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires de 42 à 70 civils et agents en détachement, travaillant sous la direction du chef de la police civile des Nations Unies, afin d'intensifier l'appui stratégique et consultatif fourni par le groupe aux moyens de formation et d'enquête de la Police nationale d'Haïti. Dans cette même résolution, le Conseil a demandé au BINUH de tenir pleinement compte de la question transversale de la protection de l'enfance dans toutes les activités prévues par son mandat et d'aider les autorités à protéger les droits des enfants, notamment en accordant la priorité à un appui consultatif à la protection de l'enfance. Par ailleurs, il a prié le BINUH de coopérer avec le Comité des sanctions créé en application de la résolution [2653 \(2022\)](#) et son groupe d'experts afin d'en faciliter les travaux. Il a prié instamment le Bureau de fournir, en annexe aux rapports que lui présenterait le Secrétaire général, les informations qu'il avait recueillies dans le cadre de l'exécution de son mandat sur les cas de violence en bande organisée, les activités criminelles et les atteintes aux droits humains en Haïti. Il a également demandé au BINUH d'intensifier les moyens sur le plan de l'appui et de la sécurité pour permettre à son personnel civil et à son personnel

de police de se déplacer en toute sécurité et de s'acquitter effectivement de son mandat (A/78/6 (Sect. 3)/Add.7, par. 80).

B. Ressources nécessaires

44. Il est proposé de renforcer les effectifs de police et de personnel civil du BINUH pour 2024, en recrutant 28 policiers et agents pénitentiaires (27 membres de la police des Nations Unies et 1 membre du personnel fourni par le Gouvernement) afin d'intensifier l'appui stratégique et consultatif fourni par le Bureau aux moyens de formation et d'enquête de la Police nationale d'Haïti conformément à la résolution 2692 (2023). Ces effectifs supplémentaires permettraient de renforcer l'appui apporté à la Police nationale d'Haïti, d'optimiser la mise en œuvre du programme de donateurs de la Police (panier de fonds) et d'appliquer pleinement les directives stratégiques relatives aux activités de police internationales. En outre, 30 postes et emplois sont proposés, dont 14 postes soumis à recrutement international (4 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 7 SM), 14 postes soumis à recrutement national (4 AN et 10 AL) et 2 emplois de Volontaire des Nations Unies. Un taux de vacance de 50 % a été appliqué aux dépenses de personnel civil et de personnel de police, conformément à la pratique budgétaire établie (ibid., par. 87, 88, 122 et 123). Ayant posé la question, le Comité consultatif a été informé que tous les emplois proposés devaient être basés à Port-au-Prince.

45. Les 27 membres de la police des Nations Unies qu'il est proposé de déployer se répartissent comme suit : a) 2 conseillers en matière de lutte contre les enlèvements ; b) 2 conseillers en matière de lutte contre les bandes organisées ; c) 3 conseillers en gestion des armes et des munitions ; d) 1 conseiller(ère) pour les questions de formation ; e) 3 conseillers du Centre de commandement et de contrôle ; f) 16 conseillers du Centre de commandement et de contrôle. De plus, il est proposé de déployer un(e) spécialiste de la gestion des services correctionnels pour mineurs (membre du personnel fourni par le Gouvernement) (ibid., par. 89 et 90). Ayant posé la question, le Comité consultatif a été informé qu'entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2023, la Police nationale d'Haïti avait perdu 1 045 policiers, dont 102 policières. Pour compenser en partie l'important taux d'attrition auquel elle faisait face, elle envisageait de raccourcir le programme de formation initiale des nouvelles recrues, qui durerait quatre mois au lieu de sept à huit mois, en commençant par les 650 nouvelles recrues de la trente-troisième promotion qui devaient commencer leur formation initiale début novembre 2023. Le Comité a également été informé que le nombre d'instructeurs de police disponibles dans les centres de formation était limité et qu'il fallait renforcer les moyens opérationnels et les capacités de renseignement des unités spécialisées de la Police nationale d'Haïti. En ce qui concernait le panier de fonds, sur les 28 millions de dollars nécessaires pour le programme conjoint de deux ans qui s'achèverait en juin 2024, des annonces de contributions d'un montant de 25,2 millions de dollars avaient déjà été reçues par l'intermédiaire du fonds multidonateurs géré par le Programme des Nations Unies pour le développement. Au 13 septembre, 3,3 millions de dollars avaient été engagés sur les 15,5 millions de dollars de dons. Les Nations Unies adopteraient une démarche intégrée afin d'optimiser la coordination entre le BINUH, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires internationaux.

46. Au Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général, il est proposé de créer un poste de spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) dont le (la) titulaire communiquerait quotidiennement avec le Groupe de l'analyse de l'information et le Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance, fournirait à la Représentante spéciale une analyse immédiate et clairvoyante des questions, tendances et menaces ainsi que de leurs incidences et participerait à la

coordination des contributions aux rapports et autres communications sensibles et confidentielles adressées au Siège ainsi qu'à l'établissement de notes de synthèse et de listes de points à aborder destinées à la Chef de la mission. Il est aussi proposé de créer un poste de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) dont le (la) titulaire entretiendrait des contacts continus avec les victimes, améliorerait la communication avec les institutions nationales des droits humains, les prestataires de services et les communautés locales et ferait avancer le règlement des demandes de reconnaissance de paternité et de pension alimentaire. Il est proposé que soit recrutée à ce poste une personne connaissant le créole (ibid., par. 92 et 94).

47. Il est proposé de créer le Bureau du (de la) Chef de cabinet, qui serait composé de quatre postes existants [1 D-1, 1 P-4, 1 AN et 1 AL], en tant qu'unité administrative distincte de l'équipe de direction du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général. Il est aussi proposé de créer un poste de spécialiste de la déontologie et de la discipline (P-4) dont le (la) titulaire superviserait la gestion des dossiers et examinerait les allégations de fautes commises par le personnel du BINUH. Cette personne assurerait la liaison avec le Bureau des services de contrôle interne, superviserait la gestion des données et le suivi de toutes les formes de fautes pour toutes les catégories de personnel de la mission, mettrait au point des systèmes permettant de contrôler l'application et l'efficacité des mesures prises par la mission pour prévenir les fautes et y faire face et contribuerait à la formation (ibid., par. 95 et 96).

48. Il est proposé de créer, au Bureau du (de la) Chef de cabinet, un Groupe de l'analyse de l'information qui doterait le BINUH de la capacité de collecter et d'analyser des informations provenant de sources multiples et ainsi de fournir des analyses intégrées et des évaluations prévisionnelles et prospectives à l'appui de la planification de la mission et de la prise de décision. Il est aussi proposé de créer un poste d'analyste de l'information (questions politiques) (P-4) dont le (la) titulaire administrerait les tâches quotidiennes du Groupe et fournirait à celui-ci une orientation stratégique générale en fonction des besoins d'information prioritaires de la Chef de la mission, conformément au mandat du BINUH. Cette personne superviserait le suivi, la collecte et l'évaluation des informations issues de diverses sources et utiles pour l'exécution du mandat. De plus, un(e) analyste de l'information (P-3) définirait des sujets potentiels de recherche et d'analyse et suivrait, rassemblerait, évaluerait et analyserait les informations relatives aux faits et aux événements pertinents pour l'exécution du mandat en utilisant diverses sources. Un(e) analyste de l'information (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) se tiendrait au courant de l'actualité et des faits utiles pour l'exécution du mandat en suivant, collectant et classant les données et informations issues de sources multiples. Enfin, un(e) spécialiste de la gestion de l'information (Volontaire des Nations Unies) concevrait, appliquerait et développerait des stratégies et des outils informatiques pour répondre aux besoins du Groupe en matière de traitement de l'information (ibid., par. 97 à 101). **Compte tenu des capacités existantes et du fait que tous les emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national sont actuellement vacants, le Comité consultatif recommande de ne pas créer le poste d'analyste de l'information (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national).**

49. Il est proposé de reclasser de P-3 à P-4 le poste de juriste. La charge de travail et la complexité des questions juridiques devraient augmenter en raison des tâches supplémentaires prévues et de la présence accrue de civils et d'agents en détachement exerçant des fonctions de conseillers pour les questions de police et pour les affaires pénitentiaires. Face aux nouveaux contrats et aux questions découlant de cette présence accrue, le BINUH aura immanquablement besoin de ressources

supplémentaires pour se conformer aux exigences des mécanismes internes et des parties prenantes extérieures. En outre, on s'attend à recevoir de nouveaux signalements d'anciens cas de reconnaissance de paternité et d'exploitation sexuelle impliquant d'ex-soldats de la paix. Ces affaires grossiront le nombre de procédures judiciaires et de demandes d'aide juridique adressées aux États Membres, d'où la nécessité que le (la) juriste rédige davantage d'avis juridiques sur des procédures de droit administratif et des procédures multijuridictionnelles (ibid., par. 102).

50. Au Service des affaires politiques et de la bonne gouvernance, il est proposé de créer un poste de spécialiste des questions politiques (P-4). Le (la) titulaire analyserait les tendances et les dynamiques politiques relatives aux questions frontalières et suivrait l'état d'avancement des mesures mises en place pour combattre le commerce illicite et le détournement d'armes et de matériel connexe et renforcer la gestion et le contrôle des frontières terrestres, aériennes et maritimes (ibid., par. 104).

51. Il est proposé de créer un Groupe de la protection de l'enfance au Service des droits humains. Un(e) spécialiste de la protection de l'enfance (P-4) piloterait les travaux visant à déterminer les besoins de protection des enfants dans la zone de la mission, donnerait aux responsables de la mission des conseils sur la stratégie à mettre en œuvre en matière de protection de l'enfance et dirigerait la mise en œuvre du mécanisme de suivi et de communication de l'information. Un(e) spécialiste de la protection de l'enfance (adjoind(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) recueillerait en temps utile des données fiables et précises et, le cas échéant, mènerait des enquêtes sur les six violations graves définies par le Conseil de sécurité et sur d'autres violations commises contre des enfants (ibid., par. 105 à 107).

52. Il est proposé de créer un Groupe de la coordination de l'information relative à la sécurité, qui serait placé sous l'autorité du (de la) Chef des services de sécurité et qui aurait pour mission de gérer les informations sur la sécurité, notamment de les recueillir, de les analyser et de les diffuser de manière à améliorer la sûreté et la sécurité du personnel, du matériel et des opérations des Nations Unies dans la zone de la mission. Il est ainsi proposé de créer un poste d'analyste des informations sur la sécurité (P-3) dont le (la) titulaire exercerait les fonctions de chef du Groupe et superviserait un(e) analyste des informations sur la sécurité (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) et un assistant(e) de gestion de l'information [agent(e) local(e)] (poste devant être financé par le Département de la sûreté et de la sécurité). Le (la) titulaire du poste P-3 coordonnerait la gestion des informations sur la sécurité et se tiendrait au fait de celles qui pourraient avoir une incidence sur la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies. L'analyste des informations sur la sécurité (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) aiderait le (la) Chef du Groupe à gérer les informations relatives à la sécurité. Il est également proposé de créer deux postes d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) dont les titulaires contribueraient à assurer un suivi ininterrompu du système de vidéosurveillance, superviseraient le contrôle des accès aux locaux avec l'aide de gardes de sécurité privés et, au besoin, effectueraient des patrouilles dans les installations du BINUH, en s'attachant à formuler des observations et des recommandations. L'équipe pourrait aussi être mobilisée pour renforcer les capacités d'intervention en situation de crise et assurer la sûreté et la sécurité du personnel, des installations et du matériel de l'ONU au siège du BINUH et dans les locaux de la Police nationale d'Haïti. Le Groupe de la gestion des opérations de sécurité est actuellement composé d'un(e) agent de sécurité (agent(e) du Service mobile) et de cinq agents locaux (ibid., par. 109 à 113).

53. Au titre de l'appui à la mission, il est proposé de créer 16 postes et emplois. Un(e) assistant(e) aux systèmes d'information (agent(e) du Service mobile) assurerait la maintenance des systèmes de communication, veillerait à la qualité de la connexion

à Internet et apporterait un appui informatique global au siège du BINUH et dans les locaux communs de la police des Nations Unies et de la Police nationale d'Haïti à Port-au-Prince, ce qui permettrait au Bureau de faire face au nombre croissant d'utilisateurs et de sites à gérer. Un(e) logisticien(ne) (agent(e) du Service mobile) aiderait le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services à planifier, coordonner et gérer les plans logistiques, les activités d'appui et la circulation des données, des informations et du matériel. Un(e) assistant(e) au contrôle des mouvements (agent(e) du Service mobile) coordonnerait le transport du personnel du BINUH, effectuerait les réservations requises sur les vols assurés par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies, consignerait les mouvements des convois organisés par le BINUH et gérerait les opérations de dédouanement et de transit. Les titulaires de 10 postes de chauffeur(euse) [agent(e) local(e)] assureraient le transport en toute sécurité des délégations en visite, prendraient en charge les déplacements nécessaires lors des visites d'appui à l'exécution du mandat dans des zones d'accès restreint et effectueraient des navettes quotidiennes vers l'aéroport dans des véhicules blindés. En outre, dans le cadre des mesures de prévention et d'atténuation prises par le personnel de sécurité intégré, tous les déplacements en dehors de la zone verte, où se situe le siège du BINUH, devaient être effectués exclusivement dans des véhicules blindés, d'où la nécessité d'acquiescer 10 véhicules blindés supplémentaires et de créer les 10 postes de chauffeur(euse) proposés. Un(e) assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (agent(e) du Service mobile) fournirait des services d'appui au personnel en tenue, contrôlerait les états de présence, gérerait les frais de voyage remboursables et procéderait en temps voulu au versement des indemnités de subsistance (missions), ce qui permettrait au Bureau de faire face à l'augmentation des effectifs chargés des questions touchant à la police et aux services pénitentiaires, qui passeraient de 42 à 70 personnes. Il est également proposé de créer un poste d'assistant(e) au budget et aux finances (agent(e) du Service mobile), ce qui permettrait de faire face à l'accroissement du volume de transactions (hausse de 36 % de la charge de travail incombant à la mission) et de garantir la séparation des fonctions de gestion des liquidités et de gestion des paiements. Un(e) médecin (Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international) viendrait prêter main-forte au (à la) médecin recruté(e) sur le plan international (P-3) et au (à la) médecin (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), afin que des soins puissent être prodigués 24 heures sur 24 dans l'unité médicale de niveau I de l'ONU, et contribuerait également à répondre aux urgences survenant dans la zone d'opérations du BINUH (ibid., par. 114 à 121).

54. En ce qui concerne l'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines et l'assistant(e) au budget et aux finances, le Comité consultatif a été informé, en réponse à ses questions, que les activités et transactions dont ils seraient chargés nécessiteraient une présence sur place et impliqueraient de nombreux contacts avec les clients et des interactions avec des entités locales, notamment le personnel de la mission, les organismes des Nations Unies, les fournisseurs et les institutions financières. Le Bureau d'appui commun de Koweït ne fournissait que des services de traitement administratif (finances et ressources humaines) pouvant être assurés à distance. Au Siège, les titulaires des emplois servant à des fonctions de soutien assuraient des services de gestion et d'appui fonctionnel et ne pouvaient ni contribuer à des tâches supposant une présence sur place, ni fournir des services de traitement administratif à des clients déployés dans la mission. Il avait donc été jugé nécessaire de recruter un(e) assistant(e) chargé(e) des ressources humaines et un(e) assistant(e) au budget et aux finances sur place, car les services correspondants ne pouvaient pas être fournis à distance, ni par le Siège, ni par le Bureau d'appui. **Le Comité consultatif rappelle qu'il a déjà recommandé de ne pas créer deux emplois de Volontaire des Nations Unies recruté(e) sur le plan international, à savoir un emploi de spécialiste des ressources humaines et un emploi de spécialiste des**

finances et du budget (A/78/7/Add.4, par. 43). Compte tenu des capacités dont le BINUH dispose déjà, le Comité recommande de ne pas créer un poste d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (agent(e) du Service mobile).

Taux de vacance et emplois vacants

55. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 septembre 2023, les taux de vacance pour les différentes catégories de personnel de la mission étaient de 17,8 % pour les postes soumis à recrutement international, 33,3 % pour les postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 8,1 % pour les postes d'agent(e) local(e). S'agissant des postes soumis à recrutement international, 7 des 16 postes vacants avaient été approuvés en 2023. De même, pour ce qui était des postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, quatre des sept postes vacants avaient été approuvés en 2023 ; mais parmi les postes d'agent(e) local(e), aucun des trois postes vacants n'avait été approuvé en 2023. Le taux de vacance actuel de la mission pour les postes soumis à recrutement international, à savoir 17,8 %, était inférieur au taux moyen approuvé de 31,5 %. Sept recrutements internationaux étaient en attente en raison du gel des recrutements appliqué depuis juillet 2023 aux emplois inscrits au budget ordinaire du fait de la crise de liquidités. La majorité de ces emplois avaient été pourvus par des membres du personnel de la MINUSMA à la suite de la réduction des effectifs de cette mission. Le BINUH devait également faire face à un taux de vacance plus élevé que prévu pour les postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national en raison d'une forte rotation du personnel soumis à recrutement national. Il mettait l'accent sur la communication, notamment en recourant à la presse écrite, aux médias en ligne et aux sites Web des Nations Unies et d'autres organisations, afin que les candidates et candidats soient aussi nombreux que possible. Au 30 septembre 2023, les huit emplois approuvés de membre de la police des Nations Unies étaient pourvus, et les procédures de recrutement étaient en cours, à des stades d'avancement divers, pour les quatre postes de membre de la police civile. Le Comité a demandé et reçu des informations détaillées sur le déploiement des effectifs du BINUH ainsi que le tableau ci-dessous.

(Nombre d'emplois)

<i>Effectif approuvé pour 2023</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé</i>	<i>Emplois vacants au 30 septembre 2023</i>	<i>Effectif déployé</i>	<i>Taux de vacance prévu (pourcentage)</i>	<i>Taux de vacance effectif (pourcentage)</i>
Budget révisé	Personnel recruté sur le plan international	25	7	18	50	28
	Administrateurs recrutés sur le plan national	4	4	–	50	100
	Agents locaux	9	–	9	35	0
	Membres de la police des Nations Unies	8	–	8	10	0
Total		46	11	35		

Dépenses opérationnelles

56. Des ressources supplémentaires d'un montant de 4 298 200 dollars sont demandées au titre des dépenses opérationnelles et seraient réparties comme suit :

a) Voyages officiels : les ressources supplémentaires (79 400 dollars) demandées au titre des voyages dans la zone de la mission (45 200 dollars) et en dehors de la zone de la mission (34 200 dollars) permettraient au Service de la police et des questions pénitentiaires de mener des missions techniques et des missions d'évaluation de routine à l'appui des travaux des conseillers en matière de contrôle et

de commandement de la police et donneraient au personnel du Service des droits humains les moyens d'évaluer et de promouvoir les questions relatives aux droits. Des voyages seraient effectués en dehors de la zone de la mission dans le cadre des séances d'information organisées à l'intention des États Membres et de consultations et réunions portant sur les droits humains et les affaires politiques ;

b) Installations et infrastructures : les ressources supplémentaires demandées (1 394 500 dollars) couvriraient les dépenses suivantes : acquisition de structures préfabriquées (110 300 dollars), de matériel d'hébergement et de réfrigération (5 200 dollars), de matériel de traitement de l'eau et de distribution de carburant (7 600 dollars), de mobilier (59 300 dollars) et de matériel de sûreté et de sécurité (39 500 dollars) ; location de locaux (269 300 dollars) ; services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets (33 200 dollars) ; services d'entretien (144 400 dollars) ; services de sécurité (y compris les mesures de sécurité applicables au domicile et la contribution aux dépenses locales de sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité) (523 700 dollars) ; travaux de construction, de transformation et de rénovation des locaux et gros travaux d'entretien (164 300 dollars) ; papeterie et fournitures de bureau (20 900 dollars) ; achat de fournitures sanitaires et d'articles de nettoyage (16 800 dollars) ;

c) Transports terrestres : les ressources supplémentaires demandées (1 498 800 dollars) couvriraient les dépenses suivantes : acquisition de véhicules (1 197 000 dollars) et de matériel de réparation des véhicules (102 000 dollars) ; location de véhicules (45 000 dollars) et travaux de réparation et d'entretien (51 500 dollars) ; assurance responsabilité (15 400 dollars) ; pièces de rechange (16 400 dollars) ; carburants et lubrifiants (71 500 dollars) ;

d) Communications et informatique : les ressources supplémentaires demandées (559 400 dollars) compte tenu de l'augmentation de la superficie des bureaux et de l'augmentation proposée de l'effectif de la mission couvriraient les dépenses suivantes : achat de matériel informatique et de matériel de communication (348 100 dollars) ; services de télécommunication et de réseau (48 000 dollars) ; entretien du matériel de communication et du matériel informatique et services d'appui connexes (139 200 dollars) ; logiciels, licences et redevances (24 100 dollars) ;

e) Santé : les ressources supplémentaires demandées (46 700 dollars) serviraient à financer du matériel chirurgical, des services médicaux et des fournitures, dont des vaccins et des articles médicaux consommables ;

f) Fournitures, services et matériel divers : les ressources supplémentaires demandées (719 400 dollars) couvriraient les dépenses suivantes : fret (y compris les opérations de transit, l'expédition et le transport intérieur de véhicules, de fournitures, d'accessoires et de matériel) (548 900 dollars) ; rations (6 000 dollars) ; services de vacataires dans les domaines de l'approvisionnement, des inventaires physiques et des droits humains (28 000 dollars) ; services de traduction et d'interprétation et autres services de conférence (136 500 dollars) (A/78/6 (Sect. 3)/Add.7, par. 124).

57. Le Comité consultatif a demandé et obtenu des informations sur les dépenses engagées au 30 septembre 2023 ainsi que la répartition détaillée des dépenses opérationnelles supplémentaires prévues (voir annexe I du présent rapport).

58. Les dépenses engagées au 30 septembre au titre des transports terrestres et de l'acquisition de véhicules s'élevaient à 220 500 dollars alors que le montant des crédits ouverts était de 175 000 dollars. Les ressources initialement prévues pour 2024 se chiffraient à 175 000 dollars et un montant supplémentaire de 1 197 000 dollars était demandé. **Compte tenu des dépenses courantes et des ressources supplémentaires demandées pour 2024, le Comité consultatif recommande que**

le montant des ressources supplémentaires proposées pour l'achat de véhicules soit réduit de 20 % (239 400 dollars). Il encourage la mission à étudier la possibilité de récupérer des véhicules de missions en phase de réduction des effectifs, comme la MINUSMA, le cas échéant. Il compte également que les possibilités de partage des coûts et d'utilisation de certains véhicules par d'autres entités des Nations Unies seront examinées plus avant et que des informations actualisées sur cette question figureront dans le prochain budget-programme.

V. Questions diverses

Réduction des effectifs de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali : recrutement d'anciens membres du personnel de la Mission

59. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que la réduction des effectifs de la MINUSMA avait été planifiée et exécutée conformément au Statut et au Règlement du personnel de l'Organisation, au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU et à l'instruction administrative intitulée « Redimensionnement ou restructuration entraînant des licenciements » (ST/AI/2023/1). Aux termes de cette instruction administrative, les membres du personnel recrutés sur le plan international de la MINUSMA qui avaient été touchés par le redimensionnement et à l'engagement desquels il avait été mis fin devaient être considérés à titre prioritaire par les entités du Secrétariat pour les emplois pour lesquels ils étaient qualifiés et auxquels ils avaient postulé. Étaient toutefois interdits les transferts automatiques, d'une mission à l'autre, de membres du personnel touchés par un redimensionnement qui n'avaient pas fait acte de candidature. Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) avait récemment recruté un(e) membre du personnel de la MINUSMA. Les connaissances linguistiques des anciens membres du personnel de la MINUSMA n'étaient pas un obstacle puisque les langues de travail du Bureau étaient le français et l'anglais. À la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, huit membres du personnel de la MINUSMA avaient été sélectionnés pour pourvoir des emplois vacants, dont un nouvel emploi de temporaire (autre que pour les réunions) lié à la prolongation du mandat en 2023. La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie considérait que la connaissance de l'espagnol est nécessaire pour de nombreux emplois et ce critère était pris en compte lors du recrutement. Le BINUH avait recruté trois anciens membres du personnel de la MINUSMA (3 agents du Service mobile) et les candidatures de trois autres étaient en cours d'examen. Le Comité a également été informé que le recrutement de membres du personnel de la MINUSMA touchés par le redimensionnement raccourcirait probablement les délais de recrutement et permettrait aux missions de réduire le nombre de postes vacants et de pourvoir plus rapidement les nouveaux postes proposés une fois qu'ils auraient été approuvés. Le nombre de postes ou d'emplois dont la création était proposée n'était pas affecté car il était calculé à l'issue d'un examen des besoins en personnel en sus des niveaux approuvés. Le Comité a également reçu une liste des postes imputés au compte d'appui et des emplois de temporaire (autres que pour les réunions) inscrits au budget approuvé pour 2023/24 qui appuyaient la MINUSMA (voir annexe II du présent rapport) et a été informé qu'il n'était actuellement pas possible de transférer des postes d'une source de financement à l'autre.

60. **Le Comité consultatif prend note du recrutement d'anciens membres du personnel de la MINUSMA et de la prise en compte des langues utilisées dans l'environnement des missions par la population locale. Comme ces recrutements permettent de pourvoir plus rapidement les emplois vacants dans les missions et de réduire les taux de vacance, le Comité compte que les missions continueront**

de s'employer à prendre en considération les candidatures d'anciens membres du personnel de la MINUSMA et que des informations actualisées sur cette question figureront dans les prochains projets de budget des missions de maintien de la paix et de budget-programme.

Transfert des actifs de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

61. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que l'UNOWAS avait manifesté de manière informelle son intérêt pour les actifs et le matériel de la MINUSMA. Les besoins seraient évalués et classés par ordre de priorité par la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les stocks de la MINUSMA avaient été pris en compte lors de l'élaboration du projet de budget de l'UNOWAS pour 2024. Il était toutefois essentiel de noter que la distribution des actifs de la MINUSMA pourrait connaître des retards en raison de problèmes logistiques dans la région. Les actifs de la MINUSMA devaient être transférés à la Base de soutien logistique des Nations Unies et dans d'autres lieux de stockage avant de pouvoir être distribués aux missions, ce qui ne permettrait pas de répondre dans les temps aux besoins de l'UNOWAS. Par conséquent, même si le processus était en cours, l'UNOWAS devrait tout de même avoir recours aux procédures d'achats ordinaires pour les biens informatiques immédiatement nécessaires pour pouvoir assurer la continuité des activités, rester réactif et s'adapter rapidement à des demandes opérationnelles dynamiques. Cette démarche servirait également de stratégie d'atténuation des risques puisqu'elle permettrait d'éviter toute perturbation dans les fonctions essentielles, qui devaient être exécutées rapidement et ne pouvaient souffrir ni perturbation ni retard. L'UNOWAS devait acquérir rapidement les ressources informatiques dont il avait besoin pour assurer la continuité de tous les services de communication et d'informatique nécessaires à la bonne exécution du mandat. En tant qu'entités du Secrétariat, l'UNOWAS et les autres missions politiques spéciales étaient prises en considération lors de la cession des actifs de la MINUSMA. **Le Comité consultatif est d'avis que, si on tient compte des frais d'expédition et de service, le fait de transférer les actifs à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) avant de les distribuer aux missions n'est peut-être pas la méthode la plus efficace et la plus pratique, et il encourage le Siège et les missions à réfléchir à des modalités de transfert direct des articles en état de marche depuis les missions en phase de réduction des effectifs ou de fermeture, notamment la MINUSMA, vers des missions en activité.**

62. **Le Comité recommande à cet égard que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de réaliser une analyse coûts-avantages prenant en considération toutes les méthodes de livraison des articles et des biens achetés par les Nations Unies, en particulier la fourniture directe depuis les pays d'origine, sur la base d'une analyse des données, et d'en faire figurer les conclusions dans le prochain projet de budget-programme.**

Charge de travail des membres du personnel du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

63. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a été informé que si, dans l'ensemble, les tâches de l'UNOWAS restaient les mêmes pendant les trois années de la période couverte par le mandat (du 27 janvier 2023 au 31 janvier 2026), la charge de travail du Bureau variait en fonction de la situation dans chaque pays. Ainsi, conformément à la pratique établie, le Bureau tendait à se concentrer uniquement sur les aspects régionaux de son mandat dans les pays où il y avait une mission politique spéciale ou une opération de maintien de la paix, puisqu'on s'attendait à ce que la

mission en question s'occupe des aspects propres au pays qui requéraient l'exercice de bons offices. Les aspects régionaux recouvraient, par exemple, les questions relatives aux relations entre le pays et la CEDEAO. Les ressources demandées pour l'UNOWAS étaient calculées en conséquence. Lorsqu'une mission se retirait d'un pays, l'UNOWAS réorientait ses activités pour se concentrer à la fois sur les aspects régionaux de son mandat et sur les bons offices et autres aspects propres au pays en question. Le Conseil de sécurité avait pris acte de cette augmentation de la charge de travail du Bureau qui découlait du retrait d'une mission (voir [S/PRST/2019/7](#)), notamment dans le rapport sur l'examen stratégique indépendant du Bureau (voir [S/2019/890](#)). C'est pourquoi, dans le mandat qui avait été approuvé après l'examen stratégique indépendant ([S/2020/85](#), annexe), il avait fait référence au travail mené par l'UNOWAS dans les pays dont une mission s'était retirée. Cette référence avait été maintenue dans le mandat le plus récent de l'UNOWAS, comme indiqué plus haut. Plus précisément, l'UNOWAS avait été chargé d'accorder « une attention particulière aux pays dans lesquels les présences des Nations Unies [étaient] en cours de reconfiguration ou de transition ». L'Assemblée générale avait par conséquent approuvé une augmentation des ressources pour l'UNOWAS à la suite de la fermeture de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (2017), de la Mission des Nations Unies au Libéria (2018) et du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (2020). Le Comité a également reçu une liste de tous les membres du personnel des services organiques de la Section des affaires politiques de l'UNOWAS.

Volontaires des Nations Unies et ratio de Volontaires des Nations Unies par rapport à l'effectif civil de l'ensemble des missions politiques spéciales

64. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé qu'en 2023, on comptait 284 emplois de Volontaire des Nations Unies autorisés dans toutes les missions politiques spéciales sur les 4 648 postes et emplois de personnel civil approuvés par l'Assemblée générale. La plupart de ces emplois étaient répartis dans cinq missions du groupe thématique III : la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq en comptaient également. Les huit emplois restants relevaient de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (groupe thématique II). Les emplois de Volontaire des Nations Unies représentaient 6,1 % des postes et emplois de personnel civil approuvés en 2023 (voir l'annexe III du présent rapport, qui présente le nombre de Volontaires des Nations Unies et le ratio de Volontaires des Nations Unies par rapport aux emplois et postes de personnel civil approuvés pour 2023 dans chaque mission). Dans le projet de budget initial pour 2024 ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#)), il était proposé de créer 10 emplois de Volontaire des Nations Unies. Dans les prévisions révisées ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.7](#)), 52 emplois supplémentaires de Volontaire des Nations Unies avaient été proposés, dont 50 pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. **Le Comité consultatif est conscient des avantages financiers qu'il y a à recourir à des emplois de Volontaire des Nations Unies, mais il estime qu'il faudrait procéder à une évaluation pour vérifier que leurs attributions sont bien définies et les mécanismes de suivi de la performance et d'application du principe de responsabilité clairement établis. Il compte que les résultats de cette évaluation figureront dans le prochain projet de budget des missions politiques spéciales.**

Recouvrement des coûts

65. **Compte tenu des activités conjointes et de la coopération entre les missions politiques spéciales et d'autres entités des Nations Unies, le Comité consultatif estime que des informations auraient dû être fournies sur les mécanismes de recouvrement des coûts appliqués dans les missions en ce qui concerne les ressources partagées. Le Comité compte que des informations détaillées sur les mécanismes de recouvrement des coûts et les gains d'efficacité qui en découlent, notamment en ce qui concerne les coûts liés aux opérations terrestres, aériennes et maritimes ou fluviales, figureront dans le prochain projet de budget des missions politiques spéciales.**

Examen des besoins en personnel

66. **Notant les changements intervenus dans les mandats des missions, notamment les réductions d'effectifs et le fait que certaines missions aient été fermées et d'autres prorogées et dotées de nouveaux mandats, ainsi que la fréquence et l'ampleur des prévisions révisées, le Comité consultatif estime qu'il faudrait procéder à un examen d'ensemble du personnel civil, en réalisant une analyse des effectifs et de leur charge de travail et en tenant compte des vacances de poste et d'emploi et des possibilités de redéfinir les profils des postes et emplois, pour avoir une vue d'ensemble des effectifs des missions politiques spéciales et ainsi faciliter une utilisation optimale des ressources (voir également [A/78/7](#), par. 35).**

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

67. Le Secrétaire général indique que l'Assemblée générale est invitée à :

a) Approuver les dépenses supplémentaires proposées dans le rapport du Secrétaire général au titre des militaires, du personnel de police, du personnel civil et des dépenses opérationnelles ([A/78/6 \(Sect. 3\)/Add.7](#)) ;

b) Ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 21 571 800 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) du projet de budget-programme pour 2024 ;

c) Ouvrir des crédits supplémentaires d'un montant de 580 400 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel), à compenser par l'inscription du même montant au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) du projet de budget-programme pour 2024.

68. **Sous réserve des recommandations qu'il a formulées dans le présent rapport, le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition du Secrétaire général.**

Annexe I

A. Ressources demandées pour le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, et dépenses effectives au 30 septembre 2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024		Variation	
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	(8) = (7) - (3)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
I. Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires								
Indemnité de subsistance (missions)	127,8	83,2	94,7	78,9	94,7	—	94,7	—
Voyages (déploiement, relève et rapatriement)	18,4	4,0	18,4	—	18,4	—	18,4	—
Indemnité d'habillement	0,4	—	0,4	0,2	0,4	—	0,4	—
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	—	—	—	—	—	—	—	—
Rations	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel (observateurs militaires)	146,6	87,2	113,5	79,1	113,5	—	113,5	—
Contingents	—	—	—	—	—	—	—	—
Police des Nations Unies	—	—	—	—	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel (catégorie I)	146,6	87,2	113,5	79,1	113,5	—	113,5	—
II. Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international								
Traitements	4 352,7	4 736,6	4 551,0	3 696,1	4 924,8	425,2	5 350,0	799,0
Dépenses communes de personnel	3 214,5	3 501,2	3 290,4	2 477,9	3 520,2	264,1	3 784,3	493,9
Prime de danger	—	—	—	—	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres dépenses	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel (personnel recruté sur le plan international)	7 567,2	8 237,8	7 841,4	6 174,0	8 445,0	689,3	9 134,3	1 292,9
Administrateurs recrutés sur le plan national								
Traitements	813,9	517,2	554,6	454,2	504,6	—	504,6	(50,0)
Dépenses communes de personnel	268,9	164,6	166,0	139,5	176,9	—	176,9	10,9

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	(8) = (7) - (3)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Prime de danger	-	-	-	-	-	-	-	-
Heures supplémentaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (administrateurs recrutés sur le plan national)	1 082,8	681,8	720,6	593,7	681,5	-	681,5	(39,1)
Agents locaux								
Traitements	517,4	393,6	495,2	329,8	449,1	-	449,1	(46,1)
Dépenses communes de personnel	171,0	142,2	201,9	112,5	150,7	-	150,7	(51,2)
Prime de danger	-	-	-	-	-	-	-	-
Heures supplémentaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (agents locaux)	688,4	535,8	697,1	442,3	599,8	-	599,8	(97,3)
Volontaires des Nations Unies								
Volontaires recrutés sur le plan international	-	-	-	-	-	-	-	-
Volontaires recrutés sur le plan national	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (Volontaires des Nations Unies)	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)								
Salaires	25,1	30,0	23,8	25,7	21,4	-	21,4	(2,4)
Dépenses communes de personnel	8,3	12,3	9,7	10,5	7,4	-	7,4	(2,3)
Prime de danger	-	-	-	-	-	-	-	-
Heures supplémentaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-
Total [personnel temporaire (autre que pour les réunions)]	33,4	42,3	33,5	36,2	28,8	-	28,8	(4,7)
Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (catégorie II)	9 371,8	9 497,7	9 292,6	7 246,2	9 755,1	689,3	10 444,4	1 151,8

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	2024-2023
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
III. Dépenses opérationnelles								
Experts	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants et services de consultants								
Consultants indépendants	120,4	93,1	128,3	78,9	172,6	–	172,6	44,3
Services de conseil	–	6,2	–	–	–	–	–	–
Total partiel (consultants et services de consultants)	120,4	99,3	128,3	78,9	172,6	–	172,6	44,3
Voyages officiels								
Voyages officiels à des fins autres que la formation	694,0	873,4	680,4	671,8	789,3	88,1	877,4	197,0
Voyages au titre de la formation	80,2	31,7	93,8	35,8	–	–	–	(93,8)
Total partiel (voyages officiels)	774,2	905,1	774,2	707,6	789,3	88,1	877,4	103,2
Installations et infrastructures								
Achat de matériel de génie	–	13,6	–	2,4	–	–	–	–
Achat de structures préfabriquées et de matériel d'hébergement et de réfrigération	–	5,5	–	0,6	–	–	–	–
Achat de groupes électrogènes et de matériel électrique	–	0,5	–	–	–	–	–	–
Achat de matériel de traitement de l'eau et de distribution du carburant	–	–	–	–	–	–	–	–
Achat de mobilier	–	18,8	–	49,0	–	–	–	–
Achat de matériel de bureau et de matériel divers	–	7,2	–	4,2	–	–	–	–
Achat de matériel de sûreté et de sécurité	–	3,9	–	2,7	–	–	–	–
Location de locaux	37,8	17,9	73,8	26,6	67,8	–	67,8	(6,0)
Location de matériel de bureau et de matériel divers	–	–	–	–	–	–	–	–
Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	48,3	44	34,8	62,6	23,6	–	23,6	(11,2)
Services d'entretien	65,4	47,9	51,9	24,0	45,2	–	45,2	(6,7)
Services de sécurité	123,4	92,0	96,3	89,4	82,7	–	82,7	(13,6)
Travaux de construction, de transformation et de rénovation des locaux et gros travaux d'entretien	–	106,9	–	13,9	–	–	–	–

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	2024-2023
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Papeterie et fournitures de bureau	9,2	5,8	10,8	0,6	9,2	–	9,2	(1,6)
Pièces de rechange et fournitures	–	0,3	1,6	–	–	–	–	(1,6)
Matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres	–	–	–	–	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	15,2	–	17,5	–	18,4	–	18,4	0,9
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	11,1	–	11,1	–	2,8	–	2,8	(8,3)
Total partiel (installations et infrastructures)	310,4	364,2	297,8	276,0	249,7	–	249,7	(48,1)
Transports terrestres								
Achat de véhicules	–	70,3	–	1,8	–	–	–	–
Achat de matériel destiné aux ateliers de réparation des véhicules	–	–	–	–	–	–	–	–
Location de véhicules	–	38,1	–	–	–	–	–	–
Réparations et travaux d'entretien	26,2	38,3	26,0	22,6	20,1	–	20,1	(5,9)
Assurance responsabilité	2,8	5,2	3,5	2,1	7,5	–	7,5	4,0
Pièces de rechange	–	11,8	–	–	4,5	–	4,5	4,5
Carburants et lubrifiants	37,2	33,0	45,0	15,7	38,5	–	38,5	(6,5)
Total partiel (transports terrestres)	66,2	196,7	74,5	42,2	70,6	–	70,6	(3,9)
Opérations aériennes								
Matériel et fournitures	–	–	–	–	–	–	–	–
Services	3,0	261,8	69,5	76,4	63,4	–	63,4	(6,1)
Droits d'atterrissage et redevances de manutention au sol	117,0	–	438,0	–	400,0	–	400,0	(38,0)
Indemnité de subsistance des équipages	112,7	47,2	124,8	13,7	104,3	–	104,3	(20,5)
Carburants et lubrifiants	662,9	376,3	717,2	74,7	649,4	–	649,4	(67,8)
Location et exploitation d'avions	1 792,60	1 417,20	1 337,80	638,8	1 386,40	–	1 386,4	48,6
Location et exploitation d'hélicoptères	–	–	–	–	–	–	–	–
Assurance responsabilité	4,6	6,3	4,0	–	4,8	–	4,8	0,8
Pièces de rechange	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (opérations aériennes)	2 692,8	2 108,8	2 691,3	803,6	2 608,3	–	2 608,3	(83,0)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	2024-2023
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Opérations maritimes ou fluviales	-	-	-	-	-	-	-	-
Communications et informatique								
Matériel informatique et matériel de communication	23,3	117,3	97,6	122,3	97,8	25,1	122,9	25,3
Services de télécommunication et de réseau	235,8	138,9	248,2	78,0	252,3	12,6	264,9	16,7
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	187,6	217,5	197,5	181,3	201,5	12,6	214,1	16,6
Pièces de rechange	44,5	10,5	46,8	101,7	56,4	-	56,4	9,6
Location de matériel	-	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels, licences et redevances	17,6	28,8	22,5	32,4	43,6	2,6	46,2	23,7
Services d'information et de publication	63,2	43,2	67,7	23,0	58,7	-	58,7	(9,0)
Total partiel (communications et informatique)	572,0	556,1	680,3	538,7	710,3	52,9	763,2	82,9
Santé								
Achat de matériel	-	-	-	-	-	-	-	-
Services médicaux	-	-	-	-	-	-	-	-
Location de matériel	-	-	-	-	-	-	-	-
Fournitures médicales	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (santé)	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel spécial	-	-	-	-	-	-	-	-
Fournitures, services et matériel divers								
Détente et loisirs	-	-	-	-	-	-	-	-
Services de détection des mines et de déminage	-	-	-	-	-	-	-	-
Fournitures pour la détection des mines et le déminage	-	-	-	-	-	-	-	-
Cartes opérationnelles	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais, fournitures et services liés à la formation	50,0	78,9	11,0	0,3	11,0	-	11,0	-
Réceptions officielles	10,0	-	5,0	-	5,0	-	5,0	-
Dépenses de représentation diverses	17,0	4,4	5,0	8,6	5,0	-	5,0	-
Audit externe	-	0,8	-	2,5	-	-	-	-

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	(8) = (7) - (3)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Assurances générales	–	3,7	–	0,2	–	–	–	–
Frais bancaires	30,0	1,6	30,0	1,2	30,0	–	30,0	–
Demandes d'indemnisation, comptabilisation en pertes et ajustements	–	–	–	–	–	–	–	–
Fret et dépenses connexes diverses	45,1	38,3	45,4	16,7	45,4	7,3	52,7	7,3
Rations et autres	–	0,1	–	–	–	–	–	–
Pertes de change	–	–	–	–	–	–	–	–
Services contractuels	–	128,2	–	125,0	50,0	–	50,0	50,0
Partenaires d'exécution et subventions	67,2	–	305,3	372,8	351,0	–	351,0	45,7
Assurance maladie après la cessation de service	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres services	384,9	454,9	381,0	253,4	381,0	–	381,0	–
Total partiel (fournitures, services et matériel divers)	604,2	711,3	782,7	780,7	878,4	7,3	885,7	103,0
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (catégorie III)	5 140,2	4 941,6	5 429,1	3 227,7	5 479,2	148,3	5 627,5	198,4
Total (déduction faite des contributions du personnel)	14 658,6	14 526,5	14 835,2	10 553,0	15 347,8	837,6	16 185,4	1 350,2

B. Ressources demandées pour la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, et dépenses effectives au 30 septembre 2023

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024		Variation	
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	(8) = (7) - (3)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
I. Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires								
Indemnité de subsistance (missions)	3 908,7	3 307,1	2 989,2	2 020,4	2 707,5	814,4	3 521,9	532,7
Voyages (déploiement, relève et rapatriement)	137,7	164,5	221,2	118,2	240,6	72,3	312,9	91,7
Indemnité d'habillement	24,0	22,7	24	14,2	24,0	0,7	24,7	0,7
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	70,0	—	—	—	—	—	—	—
Rations	—	15,5	—	3,3	—	—	—	—
Total partiel (observateurs militaires)	4 140,4	3 509,8	3 234,4	2 156,0	2 972,1	887,4	3 859,5	625,1
Contingents	—	—	—	—	—	—	—	—
Police des Nations Unies	—	—	—	—	—	—	—	—
Unités de police constituées	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel (catégorie I)	4 140,4	3 509,8	3 234,4	2 156,0	2 972,1	887,4	3 859,5	625,1
II. Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international								
Traitements	13 349,1	13 639,1	14 255,3	10 424,7	13 756,4	332,4	14 088,8	(166,5)
Dépenses communes de personnel	7 873,9	7 996,8	8 411,5	6 678,0	7 766,2	190,0	7 956,2	(455,3)
Prime de danger	—	—	—	—	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres dépenses	—	—	—	—	—	—	—	—
Total partiel (personnel recruté sur le plan international)	21 223,0	21 635,9	22 666,8	17 102,7	21 522,6	522,4	22 045,0	(621,8)
Administrateurs recrutés sur le plan national								
Traitements	5 110,1	4 595,5	6 363,6	4 065,5	6 040,4	537,6	6 578,0	214,4
Dépenses communes de personnel	1 297,2	1 192,7	1 779,3	1 089,2	1 584,1	141,4	1 725,5	(53,8)
Prime de danger	—	—	—	—	—	—	—	—
Heures supplémentaires	—	—	—	—	—	—	—	—

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Crédits ouverts (3)	Dépenses effectives au 30 septembre (4)	Montant initial des ressources demandées (5)	Ressources supplémentaires demandées (6)	Total des ressources demandées (7)	(8) = (7) - (3)
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (administrateurs recrutés sur le plan national)	6 407,3	5 788,2	8 142,9	5 154,7	7 624,5	679,0	8 303,5	160,6
Agents locaux								
Traitements	2 015,1	1 627,4	1 766,9	1 484,0	2 196,5	222,4	2 418,9	652,0
Dépenses communes de personnel	533,4	540,7	625,1	489,1	668,3	67,2	735,5	110,4
Prime de danger	-	-	-	-	-	-	-	-
Heures supplémentaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (agents locaux)	2 548,5	2 168,0	2 392,0	1 973,1	2 864,8	289,6	3 154,4	762,4
Volontaires des Nations Unies								
Volontaires des Nations Unies (restants)	5 240,8	4 810,4	5 251,8	-	-	-	-	(5 251,8)
Volontaires recrutés sur le plan international	-	-	-	4 683,3	4 653,7	1 054,5	5 708,2	5 708,2
Volontaires recrutés sur le plan national	-	-	-	330,5	369,7	73,4	443,1	443,1
Total partiel (Volontaires des Nations Unies)	5 240,8	4 810,4	5 251,8	5 013,8	5 023,4	1 127,9	6 151,3	899,5
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)								
Salaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses communes de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-
Prime de danger	-	-	-	-	-	-	-	-
Total [personnel temporaire (autre que pour les réunions)]	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (catégorie II)	35 419,6	34 402,5	38 453,5	29 244,3	37 035,3	2 618,9	39 654,2	1 200,7
III. Dépenses opérationnelles								
Experts	-	-	-	-	-	-	-	-
Consultants et services de consultants								
Consultants indépendants	326,5	245,1	373,2	271,0	520,9	-	520,9	147,7

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	2024-2023
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Services de conseil	–	58,2	–	22,5	–	–	–	–
Total partiel (consultants et services de consultants)	326,5	303,4	373,2	293,5	520,9	–	520,9	147,7
Voyages officiels								
Voyages officiels à des fins autres que la formation	1 309,80	1 679,40	1 279,00	1 303,7	1 728,00	396,7	2 124,70	845,7
Voyages au titre de la formation	185,8	161,4	146,6	156,8	150,0	–	150,0	3,4
Total partiel (voyages officiels)	1 495,6	1 840,8	1 425,6	1 460,5	1 878,0	396,7	2 274,7	849,1
Installations et infrastructures								
Achat de matériel de génie	–	83,3	–	88,1	–	0,8	0,8	0,8
Achat de structures préfabriquées et de matériel d'hébergement et de réfrigération	39,5	153,9	16,0	3,7	79,6	0,2	79,8	63,8
Achat de groupes électrogènes et de matériel électrique	–	159,1	4,0	301,5	10,0	0,4	10,4	6,4
Achat de matériel de traitement de l'eau et de distribution du carburant	0,5	9,3	2,4	0,3	4,2	–	4,2	1,8
Achat de mobilier	155,6	2,2	207,0	1,5	180,0	–	180,0	(27,0)
Achat de matériel de bureau et de matériel divers	20,2	23,7	6,4	1,3	24,7	0,1	24,8	18,4
Achat de matériel de sûreté et de sécurité	137,0	352,9	93,7	37,5	40,2	3,7	43,9	(49,8)
Location de locaux	2 562,8	1 849,5	2 493,2	2 028,6	2 792,1	1 129,0	3 921,1	1 427,9
Location de matériel de bureau et de matériel divers	18,0	118,4	–	179,8	–	–	–	–
Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	122,1	108,1	120,2	186,1	130,4	–	130,4	10,2
Services d'entretien	402,0	390,6	311,4	266,0	280,9	–	280,9	(30,5)
Services de sécurité	2 258,6	1 799,3	2 409,3	2 353,9	2 758,9	216,3	2 975,2	565,9
Travaux de construction, de transformation et de rénovation des locaux et gros travaux d'entretien	636,4	422,3	440,0	508,4	458,7	–	458,7	18,7
Papeterie et fournitures de bureau	38,0	7,9	31,1	11,2	10,4	7,7	18,1	(13)
Pièces de rechange et fournitures	24,0	20,7	6,0	1,0	7,2	–	7,2	1,2

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	(8) = (7) - (3)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres	68,0	–	–	0,1	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	51,4	25,6	34,8	43,8	22,3	33,2	55,5	20,7
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	37,2	30,4	31,1	26,6	30,1	4,8	34,9	3,8
Total partiel (installations et infrastructures)	6 571,3	5 557,3	6 206,6	6 039,4	6 829,7	1 396,2	8 225,9	2 019,3
Transports terrestres								
Achat de véhicules	–	3,5	–	–	–	–	–	–
Achat de matériel destiné aux ateliers de réparation des véhicules	13	5,7	–	–	–	–	–	–
Location de véhicules	2 916,9	1 896,3	2 569,1	2 904,8	2 739,5	1 810,3	4 549,8	1 980,7
Réparations et travaux d'entretien	35,7	6,7	51,5	4,3	45,6	–	45,6	(5,9)
Assurance responsabilité	17,7	0,5	–	–	–	48	48	48
Pièces de rechange	65,6	0,1	36	0,1	12	–	12	(24)
Carburants et lubrifiants	150,7	69	130,9	110,0	86,4	136,3	222,7	91,8
Total partiel (transports terrestres)	3 199,6	1 981,8	2 787,5	3 019,2	2 883,5	1 994,6	4 878,1	2 090,6
Opérations aériennes								
Matériel et fournitures	–	–	–	–	–	–	–	–
Services	–	1,0	879,6	635,6	858,6	302,9	1 161,5	281,9
Droits d'atterrissage et redevances de manutention au sol	904,7	562,9	–	85,3	–	–	–	–
Indemnité de subsistance des équipages	5,6	–	5,3	100,0	99,9	21,9	121,8	116,5
Carburants et lubrifiants	955,3	602,6	937,2	803,5	900,5	251,7	1 152,2	215,0
Location et exploitation d'avions	–	746,2	1 547,0	1 079,6	1 624,2	2 417,9	4 042,1	2 495,1
Location et exploitation d'hélicoptères	6 155,0	3 965,1	3 930,0	4 362,0	4 577,9	–	4 577,9	647,9
Assurance responsabilité	20,4	20,9	17,8	–	28,9	8,5	37,4	19,6
Pièces de rechange	–	0,5	–	–	–	–	–	–
Total partiel (opérations aériennes)	8 041,0	5 899,0	7 316,9	7 066,0	8 090,0	3 002,9	11 092,9	3 776,0
Opérations maritimes ou fluviales								
Location et exploitation	382,9	78,7	298,9	142,6	111,8	–	111,8	(187,1)
Total partiel (opérations maritimes ou fluviales)	382,9	78,7	298,9	142,6	111,8	–	111,8	(187,1)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	2024-2023
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Communications et informatique								
Matériel informatique et matériel de communication	632,4	2 229,7	–	363,3	861,8	775,0	1 636,8	1 636,8
Services de télécommunication et de réseau	1 020,2	524,8	1 206,9	677,7	730,4	453,7	1 184,1	(22,8)
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	2 276,5	2 697,3	2 394,4	2 708,1	2 617,2	71,8	2 689,0	294,6
Pièces de rechange	79,8	208,8	84,0	41,6	108,0	11,2	119,2	35,2
Location de matériel	–	–	–	–	–	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	252,9	312,9	419,2	272,8	417,0	24,2	441,2	22,0
Services d'information et de publication	446,9	40,2	614,6	67,2	100,0	256,8	356,8	(257,8)
Total partiel (communications et informatique)	4 708,7	6 013,7	4 719,1	4 130,7	4 834,4	1 592,7	6 427,1	1 708,0
Santé								
Achat de matériel	21,0	129,9	50,7	10,9	1,9	1,6	3,5	(47,2)
Services médicaux	445,6	278,4	450,3	333,4	357,0	175,0	532,0	81,7
Location de matériel	3,3	–	4,8	–	–	–	–	(4,8)
Fournitures médicales	72,2	123,1	88,7	3,7	58,5	–	58,5	(30,2)
Total partiel (santé)	542,1	531,4	594,5	348,0	417,4	176,6	594,0	(0,5)
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers								
Détente et loisirs	–	–	–	5,2	–	–	–	–
Services de détection des mines et de déminage	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures pour la détection des mines et le déminage	–	–	–	–	–	–	–	–
Cartes opérationnelles	–	–	–	–	–	–	–	–
Frais, fournitures et services liés à la formation	317,4	437,3	299,5	330,5	188,5	–	188,5	(111,0)
Réceptions officielles	5,0	–	6,0	–	6,0	–	6,0	–
Autres dépenses de représentation	5,0	3,2	5,0	–	5,0	–	5,0	–
Audit externe	–	–	50,0	–	30,0	–	30,0	(20,0)
Assurances générales	20,0	12,3	20,0	–	20,0	–	20,0	–
Frais bancaires	30,0	14,1	20,0	8,3	20,0	–	20,0	–

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Crédits ouverts (3)	Dépenses effectives au 30 septembre (4)	Montant initial des ressources demandées (5)	Ressources supplémentaires demandées (6)	Total des ressources demandées (7)	(8) = (7) - (3)
Demandes d'indemnisation, comptabilisation en pertes et ajustements	50,0	1,7	50,0	–	50,0	–	50,0	–
Fret et dépenses connexes diverses	203,9	177,6	53,7	269,2	251,5	99,4	350,9	297,2
Rations et autres	9,4	0,6	38,7	1,4	–	–	–	(38,7)
Pertes de change	–	0,2	–	23,5	–	–	–	–
Services contractuels	362,2	46,2	505,9	64,8	458,9	11,9	470,8	(35,1)
Partenaires d'exécution et subventions	–	–	–	–	–	–	–	–
Assurance maladie après la cessation de service	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres services	970,0	305,9	785,3	230,4	368,7	1 384,10	1 752,80	967,5
Total partiel (fournitures, services et matériel divers)	1 972,9	999,2	1 834,1	933,3	1 398,6	1 495,4	2 894,0	1 059,9
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (catégorie III)	27 240,6	23 205,3	25 556,4	23 433,1	26 964,3	10 055,1	37 019,4	11 463,0
Total (déduction faite des contributions du personnel)	66 800,6	61 117,6	67 244,3	54 833,5	66 971,7	13 561,4	80 533,1	13 288,8

C. Ressources demandées pour le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, et dépenses effectives au 30 septembre 2023

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Crédits ouverts (3)	Dépenses effectives au 30 septembre (4)	Montant initial des ressources demandées (5)	Ressources supplémentaires demandées (6)	Total des ressources demandées (7)	(8) = (7) - (3)
I. Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	–	–	–	–	–	–	–	–
Contingents	–	–	–	–	–	–	–	–
Police des Nations Unies								
Indemnité de subsistance (missions)	737,5	584,1	1 113,3	546,9	948,9	719,2	1 668,1	554,8
Voyages (déploiement, relève et rapatriement)	46,3	16,2	67,9	48,2	63,8	47,7	111,5	43,6
Indemnité d'habillement	2,6	1,2	4,0	6,8	4,0	2,8	6,8	2,8
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	38,5	–	38,5	–	38,5	–	38,5	–
Rations	1,5	7,4	2,4	–	1,7	–	1,7	(0,7)
Total partiel (police des Nations Unies)	826,4	608,9	1 226,1	601,9	1 056,9	769,7	1 826,6	600,5
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (catégorie I)	826,4	608,9	1 226,1	601,9	1 056,9	769,7	1 826,6	600,5
II. Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international								
Traitements	6 580,6	6 646,0	8 758,0	6 343,7	9 735,2	874,5	10 609,7	1 851,7
Dépenses communes de personnel	5 832,8	6 564,1	7 083,5	6 723,2	8 297,2	740,6	9 037,8	1 954,3
Prime de danger	–	164,1	–	576,7	1 078,4	103,6	1 182,0	1 182,0
Heures supplémentaires	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres dépenses	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (personnel recruté sur le plan international)	12 413,4	13 374	15 841,5	13 643,6	19 110,8	1 718,7	20 829,5	4 988,0
Administrateurs recrutés sur le plan national								
Traitements	1 166,2	923,6	939,8	527,4	892,5	124,5	1 017,0	77,2
Dépenses communes de personnel	350,2	343,5	199,7	155,4	291,9	40,9	332,8	133,1
Prime de danger	–	10,9	–	34,5	52,5	7,1	59,6	59,6
Heures supplémentaires	–	–	–	–	–	–	–	–

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	2024-2023
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (administrateurs recrutés sur le plan national)	1 516,4	1 278,0	1 139,5	717,2	1 236,9	172,5	1 409,4	269,9
Agents locaux								
Traitements	929,4	608,3	866,4	407,0	573,0	60,0	633,0	(233,4)
Dépenses communes de personnel	326,6	216,9	325,2	140,8	203,3	19,0	222,3	(102,9)
Prime de danger	-	21,6	-	75,9	84,0	14,0	98,0	98,0
Heures supplémentaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (agents locaux)	1 256,0	846,8	1 191,6	623,6	860,3	93,0	953,3	(238,3)
Volontaires des Nations Unies								
Volontaires recrutés sur le plan international	-	-	-	-	170,5	91,9	262,4	262,4
Volontaires recrutés sur le plan national	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (Volontaires des Nations Unies)	-	-	-	-	170,5	91,9	262,4	262,4
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)								
Personnel recruté sur le plan international								
Salaires	499,3	572,2	543,8	320,5	580,0	-	580,0	36,2
Dépenses communes de personnel	441,7	310,1	439,9	339,6	311,8	-	311,8	(128,1)
Prime de danger	-	3,3	-	23,3	12,5	-	12,5	12,5
Total [personnel temporaire (autre que pour les réunions)]	941,0	885,6	983,7	683,4	904,3	-	904,3	(79,4)
Personnel fourni par des gouvernements	127,5	90,2	121,8	50,7	120,6	28,8	149,4	27,6
Total partiel (catégorie II)	16 254,3	16 474	19 278,1	15 718,7	22 403,4	2 104,9	24 508,3	5 230,2
III. Dépenses opérationnelles								
Experts	-	-	-	-	-	-	-	-
Consultants et services de consultants								
Consultants indépendants	168,8	55,9	334,3	73,7	224,9	-	224,9	(109,4)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	2024-2023
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Services de conseil	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel (consultants et services de consultants)	168,8	55,9	334,3	73,7	224,9	–	224,9	(109,4)
Voyages officiels								
Voyages officiels à des fins autres que la formation	145,5	613,1	335,3	426,6	177,0	79,4	256,4	(78,9)
Voyages au titre de la formation	35,8	26,2	86,3	72,8	71,3	–	71,3	(15,0)
Total partiel (voyages officiels)	181,3	639,3	421,6	499,4	248,3	79,4	327,7	(93,9)
Installations et infrastructures								
Achat de matériel de génie	–	29,8	–	31,5	–	–	–	–
Achat de structures préfabriquées et de matériel d'hébergement et de réfrigération	1,0	35,9	24,3	10,7	5,0	110,3	115,3	91,0
Achat de groupes électrogènes et de matériel électrique	20,0	417,5	2,0	12,2	–	5,2	5,2	3,2
Achat de matériel de traitement de l'eau et de distribution du carburant	–	–	–	–	–	7,6	7,6	7,6
Achat de mobilier	25,0	19,7	5,7	22,0	10,0	59,3	69,3	63,6
Achat de matériel de bureau et de matériel divers	–	0,6	–	–	–	–	–	–
Achat de matériel de sûreté et de sécurité	92,3	60,6	144,0	21,0	137,1	39,5	176,6	32,6
Location de locaux	1 088,1	499,1	1 430,1	1 492,4	1 506,3	269,3	1 775,6	345,5
Location de matériel de bureau et de matériel divers	–	–	–	–	–	–	–	–
Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	44,2	137,1	37,4	341,1	31,2	33,2	64,4	27,0
Services d'entretien	261,2	15,4	434,5	27,5	568,9	144,4	713,3	278,8
Services de sécurité	614,2	246,8	856,6	405,3	900,7	523,7	1 424,4	567,8
Travaux de construction, de transformation et de rénovation des locaux et gros travaux d'entretien	130,0	66,6	25,0	157,8	–	164,3	164,3	139,3
Papeterie et fournitures de bureau	42,0	3,7	61,5	9,3	61,5	20,9	82,4	20,9
Pièces de rechange et fournitures	30,0	–	30,0	3,4	–	–	–	(30,0)

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	2024-2023
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres	–	–	–	4,6	–	–	–	–
Carburants et lubrifiants	–	0,4	–	–	–	–	–	–
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	22,1	3,1	36,5	0,3	36,5	16,8	53,3	16,8
Total partiel (installations et infrastructures)	2 370,1	1 536,3	3 087,6	2 539,2	3 257,2	1 394,5	4 651,7	1 564,1
Transports terrestres								
Achat de véhicules	–	1 203,6	175,0	220,5	175,0	1 197,0	1 372,0	1 197,0
Achat de matériel destiné aux ateliers de réparation des véhicules	–	–	–	0,4	–	102,0	102,0	102,0
Location de véhicules	–	–	–	2,1	–	45,0	45,0	45,0
Réparations et travaux d'entretien	181,5	109,3	134,0	101,5	94,7	51,5	146,2	12,2
Assurance responsabilité	6,0	7,9	44,5	–	46,3	15,4	61,7	17,2
Pièces de rechange	–	76,8	56,8	37,8	30,0	16,4	46,4	(10,4)
Carburants et lubrifiants	57,4	66,9	163,1	79,9	293,9	71,5	365,4	202,3
Total partiel (transports terrestres)	244,9	1 464,5	573,4	442,1	639,9	1 498,8	2 138,7	1 565,3
Opérations aériennes	–	–	–	–	–	–	–	–
Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–	–	–	–	–
Communications et informatique								
Matériel informatique et matériel de communication	43,7	272,7	431,0	107,7	106,6	348,1	454,7	23,7
Services de télécommunication et de réseau	422,1	216,4	453,3	219,2	285,3	48,0	333,3	(120,0)
Maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et services d'appui	437,4	567,0	599,6	811,9	679,8	139,2	819,0	219,4
Pièces de rechange	28,5	26,9	5,5	16,4	5,5	–	5,5	–
Location de matériel	–	–	–	–	–	–	–	–
Logiciels, licences et redevances	118,2	56,0	186,6	61,2	193,9	24,1	218,0	31,4
Services d'information et de publication	262,0	51,0	269,9	153,7	236,7	–	236,7	(33,2)
Total partiel (communications et informatique)	1 311,9	1 190,0	1 945,9	1 370,0	1 507,8	559,4	2 067,2	121,3

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts	Dépenses	Crédits ouverts	Dépenses effectives au 30 septembre	Montant initial des ressources demandées	Ressources supplémentaires demandées	Total des ressources demandées	2024-2023
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (7) - (3)
Santé								
Achat de matériel	–	4,2	–	28,3	8,4	2,1	10,5	10,5
Services médicaux	144,9	4,3	192,9	76,0	169,6	32,3	201,9	9,0
Location de matériel	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures médicales	52,7	23,5	68,1	56,2	74,0	12,3	86,3	18,2
Total partiel (santé)	197,6	32,0	261,0	160,5	252,0	46,7	298,7	37,7
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers								
Détente et loisirs	–	–	–	2,0	–	–	–	–
Services de détection des mines et de déminage	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures pour la détection des mines et le déminage	–	–	–	–	–	–	–	–
Cartes opérationnelles	–	–	–	–	–	–	–	–
Frais, fournitures et services liés à la formation	–	39,9	17,9	3,4	7,3	–	7,3	(10,6)
Réceptions officielles	20,0	17,8	20,0	20,0	20,0	–	20,0	–
Dépenses de représentation diverses	20,0	19,9	20,0	20,0	20,0	–	20,0	–
Audit externe	–	–	–	–	–	–	–	–
Assurances générales	21,6	5,4	21,6	(0,3)	–	–	–	(21,6)
Frais bancaires	60,0	20,4	60,0	50,1	60,0	–	60,0	–
Demandes d'indemnisation, comptabilisation en pertes et ajustements	30,0	11,2	30,0	–	50,0	–	50,0	20,0
Fret et dépenses connexes diverses	54,8	817,2	183,1	168,2	70,0	548,9	618,9	435,8
Rations et autres	14,5	0,2	14,8	–	17,1	6,0	23,1	8,3
Pertes de change	–	–	–	–	–	–	–	–
Services contractuels	46,4	52,3	44,8	24,6	34,0	28,0	62,0	17,2
Partenaires d'exécution et subventions	–	–	–	–	–	–	–	–
Assurance maladie après la cessation de service	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres services	18,7	31,2	361,9	96,5	106,3	136,5	242,8	(119,1)
Total partiel (fournitures, services et matériel divers)	286,0	1 015,5	774,1	384,4	384,7	719,4	1 104,1	330,0

Catégorie de dépenses	2022		2023		2024			Variation
	Crédits ouverts (1)	Dépenses (2)	Crédits ouverts (3)	Dépenses effectives au 30 septembre (4)	Montant initial des ressources demandées (5)	Ressources supplémentaires demandées (6)	Total des ressources demandées (7)	(8) = (7) - (3)
Projets à effet rapide	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel (catégorie III)	4 760,6	5 933,5	7 397,9	5 469,1	6 514,8	4 298,2	10 813,0	3 415,1
Total (déduction faite des contributions du personnel)	21 841,3	23 017	27 902,1	21 789,7	29 975,1	7 172,8	37 147,9	9 245,8

Annexe II

Postes et emplois de temporaire (autre que pour les réunions) créés à l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et financés au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix en 2023/24

<i>Entité</i>	<i>Division/service/section/ groupe</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre</i>	<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Type</i>	<i>Appui total ou partiel à la MINUSMA</i>	<i>Approbation initiale^a</i>	<i>Modifications ultérieures^b</i>	<i>Informations supplémentaires</i>
Département des opérations de paix	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	P-4	P-4 8650 spécialiste des questions d'état de droit	New York	Poste	Total	2013/14	2014/15	
Département des opérations de paix	Bureau des affaires militaires	P-4	P-4 7699 Spécialiste des affaires militaires	New York	Poste	Total	2013/14	2014/15	
Département des opérations de paix	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	P-4	P-4 4298 Spécialiste des affaires judiciaires	New York	Poste	Total	2013/14	2014/15	
Département des opérations de paix	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	P-4	P-4 5283 Spécialiste de la gestion de programme	New York	Poste	Total	2013/14	2014/15	
Département des opérations de paix	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	P-3	P-3 8412 Spécialiste de la gestion de programme	New York	Poste	Total	2013/14	2014/15	
Département des opérations de paix	Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	P-4	P-4 5283 Spécialiste de la gestion de programme	New York	Poste	Partiel – Fonctions d'appui à la MINUSMA, à la MONUSCO, à la MINUSCA et aux missions politiques spéciales ; le poste est financé conjointement	2022/23	s.o.	

Entité	Division/service/section/ groupe	Classe	Titre	Lieu d'affectation	Type	Appui total ou partiel à la MINUSMA	Approbation initiale ^a	Modifications ultérieures ^b	Informations supplémentaires
						par le compte d'appui et le budget ordinaire			
Structure commune du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix	Bureau du (de la) Sous-Secrétaire général(e)/Division de l'Afrique de l'Ouest – Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali	G-4	G-4 6675 Assistant(e) d'équipe	New York	Poste	Total	s.o.	2015/16	Transféré de la Division Asie et Moyen-Orient en 2015/16
Structure commune du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix	Bureau du (de la) Sous-Secrétaire général(e)/Division de l'Afrique de l'Ouest – Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali	D-1	D-1 6280 Chef de service (affaires politiques)	New York	Poste	Total	2013/14	2014/15	
Structure commune du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix	Bureau du (de la) Sous-Secrétaire général(e)/Division de l'Afrique de l'Ouest – Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali	P-5	P-5 6285 Spécialiste hors classe des questions politiques	New York	Poste	Total	2013/14	2014/15	
Structure commune du Département des affaires	Bureau du (de la) Sous-Secrétaire général(e)/Division de l'Afrique de	P-4	P-4 5121 Spécialiste des	New York	Poste	Total	s.o.	2014/15	Transféré de l'Équipe opérationnelle intégrée pour

<i>Entité</i>	<i>Division/service/section/ groupe</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre</i>	<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Type</i>	<i>Appui total ou partiel à la MINUSMA</i>	<i>Approbation initiale^a</i>	<i>Modifications ultérieures^b</i>	<i>Informations supplémentaires</i>
politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix	l'Ouest – Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali		questions politiques						l'Afrique de l'Ouest en 2014/15
Structure commune du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix	Bureau du (de la) Sous-Secrétaire général(e)/Division de l'Afrique de l'Ouest – Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali	G-4	G-4 1071 Assistant(e) administratif(ve)	New York	Poste	Total	s.o.	2018/19	Transféré à l'Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali dans le cadre de la réforme du dispositif de paix et de sécurité à compter du 1 ^{er} janvier 2019
Structure commune du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix	Bureau du (de la) Sous-Secrétaire général(e)/Division de l'Afrique de l'Ouest – Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali	P-3	P-3 5119 Spécialiste des questions politiques	New York	Poste	Total	s.o.	2018/19	Transféré à l'Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali dans le cadre de la réforme du dispositif de paix et de sécurité à compter du 1 ^{er} janvier 2019

<i>Entité</i>	<i>Division/service/section/ groupe</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre</i>	<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Type</i>	<i>Appui total ou partiel à la MINUSMA</i>	<i>Approbation initiale^a</i>	<i>Modifications ultérieures^b</i>	<i>Informations supplémentaires</i>
Structure commune du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix	Bureau du (de la) Sous-Secrétaire général(e)/Division de l'Afrique de l'Ouest – Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali	P-3	P-3 5119 Spécialiste des questions politiques	New York	Poste	Total	s.o.	2018/19	Transféré à l'Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali dans le cadre de la réforme du dispositif de paix et de sécurité à compter du 1 ^{er} janvier 2019
Structure commune du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix	Bureau du (de la) Sous-Secrétaire général(e)/Division de l'Afrique de l'Ouest – Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali	P-4	P-4 5121 Spécialiste des questions politiques	New York	Poste	Total	s.o.	2018/19	Transféré à l'Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali dans le cadre de la réforme du dispositif de paix et de sécurité à compter du 1 ^{er} janvier 2019
Département de l'appui opérationnel	Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement / Division de la logistique	P-4	P-4 4539 Logisticien(ne)	New York	Poste	Total	2013/14	2014/15	
Département de l'appui opérationnel	Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement / Division de la logistique	G-6	G-6 8515 Assistant(e) au contrôle des mouvements	New York	Poste	Total	2013/14	2014/15	

<i>Entité</i>	<i>Division/service/section/ groupe</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre</i>	<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Type</i>	<i>Appui total ou partiel à la MINUSMA</i>	<i>Approbation initiale^a</i>	<i>Modifications ultérieures^b</i>	<i>Informations supplémentaires</i>
Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité	Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget/Division des finances des missions	P-4	P-4 3350 Spécialiste des finances et du budget	New York	Poste	Total	2013/14	2015/16	
Bureau des services de contrôle interne	Division des investigations – MINUSMA	P-5	P-5 10190 Chef de section (investigations)	Bamako	Poste	Total	s.o.	2016/17	Transféré de l'ONUCI en 2016/17 ; transformé en poste en 2022/23
Bureau des services de contrôle interne	Division des investigations – MINUSMA	P-4	P-4 4269 Enquêteur(trice)	Bamako	Emploi de temporaire (autre que pour les réunions)	Total	s.o.	2016/17	Transféré de l'ONUCI en 2016/17
Bureau des services de contrôle interne	Division des investigations – MINUSMA	P-3	P-3 4266 Enquêteur(trice)	Bamako	Emploi de temporaire (autre que pour les réunions)	Total	s.o.	2016/17	Transféré de l'ONUCI en 2016/17
Bureau des services de contrôle interne	Division des investigations – MINUSMA	P-3	P-3 4266 Enquêteur(trice)	Bamako	Emploi de temporaire (autre que pour les réunions)	Total	s.o.	2016/17	Transféré de l'ONUCI en 2016/17
Bureau des services de contrôle interne	Division des investigations – MINUSMA	G-6	G-6 1067 Assistant(e) administratif(ve)	Bamako	Poste	Total	s.o.	2016/17	Transféré de l'ONUCI en 2016/17, transformé en poste en 2022/23

<i>Entité</i>	<i>Division/service/section/ groupe</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre</i>	<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Type</i>	<i>Appui total ou partiel à la MINUSMA</i>	<i>Approbation initiale^a</i>	<i>Modifications ultérieures^b</i>	<i>Informations supplémentaires</i>
Bureau des services de contrôle interne	Division de l'audit interne – MINUSMA	P-5	P-5 7618 Chef de section (audit)	Bamako	Poste	Total	2013/14	2015/16	
Bureau des services de contrôle interne	Division de l'audit interne – MINUSMA	P-4	P-4 1727 Auditeur(trice)	Bamako	Poste	Total	2013/14	2019/20	
Bureau des services de contrôle interne	Division de l'audit interne – MINUSMA	P-4	P-4 1727 Auditeur(trice)	Bamako	Poste	Total	2013/14	2019/20	
Bureau des services de contrôle interne	Division de l'audit interne – MINUSMA	P-4	P-4 1727 Auditeur(trice)	Bamako	Poste	Total	s.o.	2017/18	Transféré d'Entebbe (Ouganda) en 2017/18
Bureau des services de contrôle interne	Division de l'audit interne – MINUSMA	P-4	P-4 1727 Auditeur(trice)	Bamako	Emploi de temporaire (autre que pour les réunions)	Total	2013/14	s.o.	
Bureau des services de contrôle interne	Division de l'audit interne – MINUSMA	P-3	P-3 1725 Auditeur(trice)	Bamako	Poste	Total	2013/14	2019/20	
Bureau des services de contrôle interne	Division de l'audit interne – MINUSMA	P-3	P-3 1725 Auditeur(trice)	Bamako	Poste	Total	2013/14	2021/22	
Ombudsman	Bureau de l'ombudsman régional	P-4	P-4 2520 Spécialiste du règlement des différends	Entebbe	Emploi de temporaire (autre que pour les réunions)	Partiel – fonctions d'appui à la MINUSMA et à la MINUSCA	2016/17	s.o.	

<i>Entité</i>	<i>Division/service/section/ groupe</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre</i>	<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Type</i>	<i>Appui total ou partiel à la MINUSMA</i>	<i>Approbation initiale^a</i>	<i>Modifications ultérieures^b</i>	<i>Informations supplémentaires</i>
Haut- Commissariat aux droits de l'homme	Division de l'action sur le terrain	P-4	P-4 3876 Spécialiste des droits humains	Genève	Poste	Total	2014/15	2015/16	
Haut- Commissariat aux droits de l'homme	Division de l'action sur le terrain	P-4	P-4 3876 Spécialiste des droits humains	New York	Poste	Partiel – fonctions d'appui à la MINUSMA, à la MONUSCO, à la MINUSCA et à la MINUSS	2015/16	s.o.	

Abréviations : MINUSCA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; MINUSS = Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; MONUSCO = Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; ONUCI = Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire ; s.o. = sans objet.

^a Pour les postes et les emplois de temporaire (autre que pour les réunions) transférés depuis d'autres fonctions, la date d'approbation initiale a été omise, et seule la date de modification correspondant au début des fonctions d'appui à la MINUSMA est indiquée.

^b Les modifications ultérieures comprennent les transformations d'emplois de temporaire (autre que pour les réunions) et les transferts et réaffectations depuis des fonctions analogues dans une nouvelle unité administrative.

Annexe III

Nombre de Volontaires des Nations Unies et ratio de Volontaires des Nations Unies par rapport à l'effectif civil des missions en 2023

<i>Mission</i>	<i>Nombre total d'emplois approuvés</i>	<i>Nombre total de postes de Volontaire des Nations Unies</i>	<i>Ratio postes de Volontaire des Nations Unies/ nombre total d'emplois approuvés (pourcentage)</i>
Groupe thématique I			
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	21	0	0
Bureau de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide	13	0	0
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	2	0	0
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	3	0	0
Représentante de l'ONU aux discussions internationales de Genève	7	0	0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	88	0	0
Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique	9	0	0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	30	0	0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	101	0	0
Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar	5	0	0
Groupe thématique II			
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	2	0	0
Groupe d'experts sur le Soudan	1	0	0
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	6	0	0
Groupe d'experts sur la Libye	2	0	0
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2	0	0
Groupe d'experts sur le Yémen	8	0	0
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	3	0	0
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions 1526 (2004) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	20	0	0
Bureau du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009) du Conseil de sécurité	2	0	0
Application de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité	7	0	0
Groupe d'experts sur la Somalie	6	0	0

<i>Mission</i>	<i>Nombre total d'emplois approuvés</i>	<i>Nombre total de postes de Volontaire des Nations Unies</i>	<i>Ratio postes de Volontaire des Nations Unies/ nombre total d'emplois approuvés (pourcentage)</i>
Groupe d'experts sur le Mali	1	0	0
Groupe d'experts sur Haïti	3		
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	5	0	0
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	52	0	0
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	147	8	5
Groupe thématique III			
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	75	0	0
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	338	19	6
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	30	0	30
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	11	0	0
Bureau de la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le Liban	84	0	0
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	50	1	2
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	414	6	1
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	494	141	29
Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda	162	0	0
Bureau intégré des Nations Unies en Haïti	148	0	0
Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan	356	12	3
MANUA et MANUI			
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1164	95	8
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	776	2	0
Total	4 648	284	6,1